

-----***-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----***-----

**AUTORITE DE REGULATION DES
MARCHES PUBLICS (ARMP)**

-----***-----

Adresse postale : 08 BP 0791
Tel : +229 30 50 57/ 21 30 50 56
Adresse mail : contact@armp.bj
Site web: www.armp.bj

-----***-----

**MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES
PUBLICS DU MINISTERE DE LA SANTE AU TITRE
DE LA GESTION BUDGÉTAIRE 2023**

**RAPPORT DEFINITIF DE LA MISSION D'AUDIT DE CONFORMITE ET DE
MATERIALITE**

Mission réalisée par le Groupement de Cabinets



Siège Social : Parcelle « k » Lot 210 Godomey quartier Wlaba, Commune d'Abomey Calavi, Bénin
Tél : (00229) 01 95 19 07 57 / (00229) 01 20 22 43 63 / **Email** : cabinetbelmag@gmail.com

&

0121324746 / 03BP 1678 Cotonou
everest@everest-expertises.com

Décembre 2025



i. Résumé exécutif

Le présent résumé exécutif synthétise les résultats clés issus de l'audit des marchés publics du **Ministère de la Santé** au titre de l'exercice **2023**. L'analyse a été conduite selon la méthodologie définie dans le **Référentiel d'audit 2025**, en s'appuyant sur des grilles de vérification normées et des outils de mesure de la performance.

⇒ Volume de marchés analysés :

Au total, **trente-cinq (35) marchés** ont été recensés pour un montant global de **trois milliards cent-quatre-vingt millions trois cent-dix mille deux cents (3 160 310 200 FCFA)**.

L'**échantillon retenu** pour l'audit comprend **dix-huit (18) marchés**, représentant **51%** du nombre total et **49,50 %** de la valeur totale, soit un montant cumulé d'un **milliard cinq cent-soixante-quatre millions quatre cent-dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (1 564 418 597) FCFA**.

⇒ Complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés :

Sur **les dix-huit (18) marchés sélectionnés**, quinze (**15**) ont été jugés **auditables**, avec un taux de complétude documentaire de **77%**.

⇒ Résultats de conformité :

À l'issue des vérifications, **sur les quinze (15) marchés auditables**, douze (**12**) ont été déclarés **conformes**, représentant **66,66%** des marchés sélectionnés.

Les marchés non conformes présentent des irrégularités liées à la traçabilité des actes d'exécution, aux retards non formalisés ou à des manquements dans les publications réglementaires et les manquements réglementaires ou législatifs.

⇒ Tableau de synthèse des constats et appréciations globales :

N°	Domaine évalué	Niveau de conformité (%)	Opinion	Observations clés
1	Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution	77%	Satisfaisant	Défaut de beaucoup pièces dont l'absence est sans incidence sur la conformité du marché.
2	Conformité de la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante	30%	Moyenne	Absence de plusieurs documents
3	Conformité de la procédure de passation et de l'exécution	66,66%	Moyenne	Absence de plusieurs documents

Sources : synthèse des constats et appréciations globales

⇒ **Recommandations clés :**

Suite à l'évaluation des différents domaines de la gestion des marchés publics, et compte tenu du niveau de conformité global jugé satisfaisant, les recommandations suivantes sont proposées afin de renforcer la performance et la qualité des procédures :

 Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution

Il est recommandé de renforcer le système de classement et d'archivage des documents relatifs aux marchés publics. Cela contribuera à garantir une traçabilité complète et à faciliter les audits futurs.

 Conformité de la planification, de l'organisation et du fonctionnement interne de l'Autorité Contractante

Il est conseillé de renforcer les capacités du personnel en matière de gestion des marchés publics. Par ailleurs, la mise en place d'un mécanisme d'évaluation régulière du fonctionnement interne permettrait d'identifier de manière proactive d'éventuelles améliorations, contribuant ainsi à l'efficacité et à la fiabilité du dispositif interne.

 Conformité de la procédure de passation et de l'exécution

Il est recommandé de documenter systématiquement toutes les étapes de la passation et de l'exécution des marchés afin de faciliter la disponibilité des documents et de faciliter des contrôles et audits futurs. Il faudra également veiller au respect des délais de passation et d'exécution des marchés.

ii. Difficultés rencontrées lors de la mission d'audit

Malgré la bonne collaboration de l'autorité contractante, les difficultés suivantes ont été relevées :

- le délai très court imparti pour la réalisation de la mission vu le nombre de marchés à contrôler et les diligences à mettre en œuvre ;
- le manque de pièces contractuelles dans certains marchés limitant la possibilité de réaliser une revue approfondie ;
- des problèmes d'archivage des dossiers qui ont énormément ralenti le déroulement de la mission, avec des temps de recherche parfois très longs.

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES.....	4
1. Introduction	6
2. Cadre juridique et normatif de référence.....	7
3. Objectifs assignés à la mission d'audit.....	8
3.1 Objectif général de la mission	8
3.2 Objectifs spécifiques de la mission	8
4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés	9
4.1 Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité.....	9
4.2 Outils d'évaluation utilisés	12
5. Présentation des données globales des marchés et des modes de passation	15
5.1 Présentation des données globales des marchés	15
5.2 Répartition des marchés selon les modes de passation	15
6. Respect des procédures de passation des marchés publics.....	16
6.1 Evaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement du	
Ministère de la santé en matière de marchés publics	16
6.1.1. <i>Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en</i>	
<i>place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics.....</i>	<i>16</i>
6.1.2. <i>Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et</i>	
<i>de contrôle de l'Autorité Contractante</i>	<i>18</i>
6.1.3. <i>Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l'Autorité</i>	
<i>Contractante et de ses éventuelles révisions successives.....</i>	<i>19</i>
6.2 Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés	20
6.2.1. <i>Échantillonnage des marchés à auditer</i>	<i>20</i>
6.2.2. <i>Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation</i>	<i>21</i>
6.2.3. <i>Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables.....</i>	<i>24</i>
6.3 Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés	43
6.3.1. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés</i>	
<i>sélectionnés</i>	<i>43</i>
6.3.2. <i>Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés</i>	<i>45</i>
6.3.3. <i>Appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution</i>	<i>47</i>
6.3.4. <i>Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative,</i>	
<i>technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés).....</i>	<i>49</i>
6.3.5. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des</i>	
<i>marchés</i>	<i>49</i>
6.4 Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution.....	50
6.5 Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes.....	53
6.6 Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de	
recours	54
6.7 Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés	
désignés	54
7. CONCLUSION	57
8. ANNEXES	59

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES

AC	Autorité Contractante
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
AOF	Attributions, Organisation et Fonctionnement
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
AOO	Appel d'Offres Ouvert
AOR	Appel d'Offres Restreint
AOON	Appel d'Offre Ouvert National
AOOI	Appel d'Offre Ouvert International
CCMP	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
COE	Commission d'Ouverture et d'Evaluation/Comité d'Ouverture et d'Evaluation
DNCMP	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DCMP	Délégué du Contrôle des Marchés Publics
DDCMP	Direction Départementale du Contrôle des Marchés Publics
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DAC	Dossier d'Appel à Concurrence
DC	Demande de Cotation
DRP	Demande de Renseignements et de Prix
DP	Demande de Propositions
ED	Entente Directe
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
MS	Ministère de la Santé
PTF	Partenaire Technique et Financier
PPMP	Plan de Passation des Marchés Publics
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
PV	Procès-Verbal
SPMP	Secrétariat Permanent des Marchés Publics
SPM	Spécialiste en Passation des Marchés
TdR	Termes de Référence

LETTRE INTRODUCTIVE

Abomey-Calavi, le 30 décembre 2025

N° 019A /2025/BELMAG Sarl/DG/ DT/CDAF/SPM/AD**A****Monsieur le Président de l'Autorité de
Régulation des Marchés Publics**Cotonou – BENIN

Objet : Mission d'audit indépendant des marchés publics passés au titre de la gestion budgétaire 2023 -
Dépôt du rapport définitif de la mission du Ministère de la Santé (MS)

Monsieur le Président,

Dans le cadre du contrat de prestation n°2039/PR/ARMP/PRMP/S-PRMP du 27/10/2025 qui nous a été confié par votre Autorité, nous avons réalisé la mission d'audit technique indépendant des marchés publics au titre de la gestion budgétaire de l'année 2023. Cette mission s'inscrit pleinement dans le cadre de la **loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 relative aux marchés publics et de ses décrets d'application**, qui définissent les règles de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics au Bénin, et qui visent à garantir la transparence, l'efficacité et la régularité dans la gestion des fonds publics.

L'objectif principal de cette mission était d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, d'identifier les points forts et les insuffisances, et de formuler des recommandations concrètes susceptibles d'améliorer la performance et la fiabilité du dispositif de gestion des marchés publics.

Le présent rapport présente les travaux effectués au **Ministère de la Santé**, les observations relevées ainsi que les recommandations formulées afin de fournir à votre autorité des éléments objectifs pour renforcer les mécanismes de contrôle et soutenir la mise en œuvre d'actions correctives lorsque cela est nécessaire.

Nous espérons que ce rapport contribuera significativement à renforcer la qualité de la gestion des marchés publics au Bénin et à soutenir vos efforts pour instaurer une culture de conformité, de responsabilité et de transparence dans la gestion des fonds publics, conformément aux exigences de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020.

Tout en vous souhaitant une très bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

**Elvire AGBASSAGAN***Juriste, Spécialiste en Passation des
Marchés Publics*

1. Introduction

Dans le cadre du suivi et du contrôle de la régularité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics au titre de l'exercice 2023, et en vue d'apprécier la conformité desdites procédures au regard des exigences du cadre réglementaire national et du référentiel d'audit 2025 de l'ARMP, la présente mission d'audit a été conduite au sein du Ministère de la Santé. Cet audit s'inscrit dans la volonté d'assurer une gestion transparente, conforme à la réglementation en vigueur, et orientée vers la performance de la commande publique.

Le présent rapport présente la substance des travaux d'audit auprès du Ministère de la Santé (MS). Il sera articulé en 08 rubriques : (i) : Introduction ; (ii) : Cadre Juridique et Normatif de Référence (iii) : Objectifs assignés à la mission ; (iv) Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés ; (v) : Présentation des données Globales des Marchés et des Modes de Passation ; (vi) : Respect des procédures de passation des marchés publics ; (vii) : Conclusion et (viii) : Annexes.

2. Cadre juridique et normatif de référence

Le cadre légal et réglementaire des marchés publics applicable aux marchés sous revue au niveau du Ministère de la Santé et regroupe toute une série de dispositions juridiques à valeur législative et réglementaire en vigueur au moment de la conduite des différents processus contractuels par l'Autorité Contractante.

Comme proposé dans son approche méthodologique, la mission de revue a commencé par une revue documentaire, notamment du cadre juridique applicable, dont les documents ont été utilisés pour évaluer les marchés passés en revue.

Il ressort de cette analyse que, **pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023**, le texte en vigueur et applicable aux marchés publics au Bénin **est la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin**. Cette loi fixe les règles générales relatives à la passation, à l'exécution, au contrôle et à la régulation des marchés publics, tout en précisant le rôle et les attributions des différents acteurs du système. Ce cadre législatif est complété par **onze décrets d'application du 23 décembre 2020 de ladite loi**, qui précisent les modalités pratiques de mise en œuvre des dispositions du Code, notamment en matière de développement du cadre institutionnel de la passation, de contrôle et de la régulation des marchés publics, de planification, de procédure, de gestion contractuelle et de contrôle.

Du point de vue normatif, la mission de revue s'est également appuyée sur :

- le référentiel d'audit ARMP 2025 ;
- les décisions rendues par l'ARMP ;
- Les outils type élaborés par l'ARMP qui servent de documents d'appui pour la mise en œuvre des exigences légales et qui fournissent des orientations techniques précises à l'intention des autorités contractantes et autres acteurs de la commande publique ;
- les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics ;

Par ailleurs, les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF), qui introduisent des dispositions spécifiques en matière de passation et d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures, ont également servi de base aux vérifications, afin de s'assurer de la conformité des procédures mises en œuvre.

3. Objectifs assignés à la mission d'audit

3.1 Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de réaliser l'audit technique indépendant pour apprécier la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics des exercices budgétaires 2023, au regard des exigences du cadre réglementaire national, en se référant rigoureusement au **Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP**.

3.2 Objectifs spécifiques de la mission

Dans la logique des TdRs et du référentiel, la mission aura de façon spécifique à :

- Vérifier la disponibilité et la complétude des documents requis pour l'audit (auditabilité des marchés) ;
- Vérifier l'existence et l'utilisation des outils de traçabilité documentaire (registres obligatoires, archivage, etc.) ;
- Vérifier la conformité des procédures de passation des marchés publics (de la planification à l'attribution) à la réglementation en vigueur ;
- Évaluer l'efficacité des contrôles existants relatifs à la planification, à la passation et à l'exécution des marchés, y compris les processus de validation par les organes de contrôle compétents (CCMP/DNCMP, etc.) et d'approbation ;
- Apprécier la conformité de l'exécution administrative, financière et technique des marchés sélectionnés, notamment en ce qui concerne les avenants, le règlement financier et le respect des délais d'exécution ;
- Vérifier l'application effective des décisions de l'ARMP, le cas échéant ;
- Apprécier le respect des délais de passation et d'exécution des marchés ;
- Identifier d'éventuels indices de collusion ou de conflits d'intérêt, notamment à travers l'indice d'alerte défini dans le Référentiel ;
- Vérifier l'existence d'éventuels indices de fractionnement des marchés en vue de contourner les seuils réglementaires de procédure ;
- Évaluer la performance globale des autorités contractantes auditées, les classer selon les grilles d'appréciation du Référentiel et établir une cartographie des risques ;
- Évaluer la prise en compte des recommandations formulées lors des audits précédents ;
- Formuler des recommandations concrètes.

4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés

4.1 Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité

Pour la conduite de la mission d'audit de conformité et de matérialité, la démarche méthodologique s'est essentiellement basée sur :

-  les précisions des termes de référence qui nous sont soumises ;
-  le référentiel d'audit ARMP 2025.
-  la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 et ses décrets d'application ;
-  les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics de l'ARMP;

De plus, la démarche s'est appuyée sur des techniques visant à identifier et évaluer les risques liés aux marchés publics, tout en veillant au respect des éléments suivants :

- ✓ normes édictées dans **les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF)** véhiculant des dispositions spécifiques concernant les règles de passation, de sélection ou d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures
- ✓ phases d'exécution prévues ;
- ✓ bonnes pratiques comme la tenue des réunions de cadrage, de clôture et de débriefing de la mission en présence du commanditaire ;
- ✓ la conformité physique des travaux avec les PV de réception provisoire et définitive.

Pour y parvenir, la mission a été réalisée essentiellement en trois grandes phases :

- ❖ l'analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes ;
- ❖ l'évaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques ;
- ❖ la synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles.

1ère phase : Analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes.

Elle est subdivisée en deux (02) sous phases :

Sous phase 1 : Réunion de cadrage

Une réunion de cadrage a été organisée dès réception de l'ordre de services, afin de clarifier les objectifs, le périmètre, les attentes, les contraintes, et les modalités de déroulement de la mission d'audit. Elle a aussi permis de valider la compréhension commune des enjeux et un accord a été trouvé sur les conditions pratiques de la réalisation de la mission

Sous phase 2 : Collecte des données et revue documentaire

Ici la mission a procédé à la collecte de la liste des marchés passés par le **Ministère de la santé** au cours de l'année sous revue. Elle a ensuite fait la demande de la mise à disposition de tous les documents nécessaires relatifs aux marchés conformément à l'annexe 3. Après l'étape de collecte, les données globales relatives aux marchés passés par le **Ministère de la santé** au cours de l'année auditée ont été structurées en distinguant les marchés selon les modes de passation utilisés et la nature des marchés afin de pouvoir mettre en évidence la fréquence d'utilisation des modes de passation ; d'identifier un éventuel recours excessif ou injustifié à des procédures non concurrentielles ; de vérifier l'adéquation entre le type de marché et la procédure utilisée

2ème phase : Evaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques

Cette deuxième phase s'est déroulée en trois (03) sous-phases

Sous-phase 1 : Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement du Ministère de la santé en matière de marchés publics

Il s'agit ici d'abord d'apprécier la capacité organisationnelle du Ministère de la santé à planifier et encadrer la gestion des marchés publics. La mission s'est donc focalisée d'abord sur l'analyse de la structuration des organes intervenant dans la chaîne de passation, leur mode de fonctionnement, et la qualité de la planification des acquisitions avant de se pencher sur la régularité des opérations conduites depuis la préparation des dossiers jusqu'à l'attribution des marchés audités, conformément aux dispositions de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et ses décrets d'application.

Sous-phase 2 : Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Cette 2^{ème} sous phase s'est basée sur :

- l'échantillonnage retenu constitué de manière à être représentatif des marchés passés par l'autorité contractante, avec une sélection portant sur au moins 50% du nombre total des marchés passés ;
- l'auditabilité des marchés
- l'appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables étape par étape conformément à la réglementation avant la formulation des conclusions et le recueil des commentaires de l'AC audité.

Sous-phase 3 : Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette sous phase a permis à la mission d'évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés. Elle se fera à travers les étapes ci-après :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution ;
- l'évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés ;
- l'appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

3ème phase : synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles

Cette phase s'est déroulée en six (06) sous-phases étapes

Sous-phase 1 : Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution.

A ce niveau, il a été procédé à la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés afin de porter une opinion globale sur la régularité de chaque marché après analyse de la procédure de passation et évaluation de la procédure d'exécution des marchés

Sous-phase 2 : Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

A cette phase, la mission apprécie la capacité du **Ministère de la santé** à intégrer les recommandations issues des audits antérieurs dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des marchés publics.

Sous-phase 3 : Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

Ce contrôle a permis à la mission d'apprécier le degré de soumission effective des acteurs aux mécanismes de régulation du secteur et de voir l'efficacité du processus de gestion des plaintes dans la commande publique.

Sous-phase 4 : Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

A ce niveau, la mission a vérifié la qualité technique et les quantités livrées, la localisation effective des prestations, la conformité physique ou fonctionnelle, la présence de bénéficiaires ou d'utilisateurs finaux, les éventuelles non-conformités visibles ou déclarées

Sous-phase 5 : Élaboration des rapports et prise en compte des observations éventuelles des autorités contractantes et de l'ARMP

A cette étape, la mission a :

- procédé à la production du Rapport d'audit individuel rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;
- recueilli les contre-observations ou commentaires des AC et les intégrera ;

- procédé à la production du rapport de synthèse consolidée de toutes les autorités contractantes auditées, rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;
- établi les fichiers Excel normés dûment remplis (grille de vérification de conformité, de matérialité, délais, collusion, etc.) ;
- élaboré un résumé exécutif pour le rapport individuel

Sous-phase 6 : Restitution du rapport provisoire en atelier national de validation et finalisation

La mission prépare un exposé (PowerPoint) du rapport synthèse consolidé et amendé puis le soumet à l'ARMP avant l'organisation de l'atelier de validation. Elle intégrera toutes les corrections et transmettra la version finale.

4.2 Outils d'évaluation utilisés

La mission a utilisé **des grilles de vérification de conformité en version Excel automatisées** qui sont des outils normatifs essentiels pour nous guider dans l'évaluation des différentes étapes de la passation et de l'exécution des marchés publics. Elles couvrent notamment :

- la planification, l'organisation et le fonctionnement de l'autorité contractante ;
- la passation des marchés : élaboration du DAO, publicité, évaluation des offres, attribution ;
- l'exécution des marchés : gestion administrative, technique, suivi des délais, modifications contractuelles et autres incidents de l'exécution.

Pour chaque grille de vérification de conformité, des formules ont été intégrées pour permettre à la mission de compter automatiquement le nombre de critères par modalité ; de calculer le pourcentage de chaque modalité d'appréciation (*Respecté, Partiellement respecté, Non respecté*) ; et de générer la note pondérée globale. Cela nous permettra à la mission de fournir une synthèse claire et chiffrée pour appuyer l'opinion finale de l'auditeur.

En complément des grilles de vérification de conformité, et d'appréciation standardisée, la mission a conçu des feuilles Excel spécifiques pour certaines étapes critiques du processus, notamment l'évaluation du **respect des délais de passation** et d'**exécution** des marchés publics.

Pour garantir l'uniformité des opinions formulées, la mission a utilisé six (06) **grilles d'appréciation standardisées** de quatre types définis comme suit :

1. **Grille d'appréciation de la disponibilité des pièces obligatoires** : Cette grille s'applique à l'évaluation de la complétude des dossiers de passation et d'exécution. Elle se présente comme suit.

Pourcentage d'absence des pièces (X)	Opinion sur la disponibilité de certaines pièces obligatoires
$X \leq 10 \%$	Très satisfaisante
$10 \% < X \leq 20 \%$	Satisfaisante
$20 \% < X \leq 40 \%$	Moyenne
$40 \% < X \leq 60 \%$	Faible
$60 \% < X \leq 80 \%$	Insatisfaisante
$X > 80 \%$	Très insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

2. **Grille d'appréciation de la performance des étapes de la procédure** : Cette grille permet l'appréciation de la conformité d'un marché, en tenant compte des différentes étapes telles que la planification, l'attribution, l'exécution, etc. Cette grille présentée ci-dessous :

Pourcentage de conformité (X)	Opinion sur la performance de l'étape
$90 \% < X \leq 100 \%$	Très satisfaisante
$80 \% < X \leq 90 \%$	Satisfaisante
$60 \% < X \leq 80 \%$	Moyenne
$X < 60 \%$	Insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

3. **Grille d'évaluation de l'auditabilité** : cette grille permet de déterminer si un marché est suffisamment documenté pour faire l'objet d'un audit. Elle s'appuie sur le **taux d'incomplétude** des pièces obligatoires attendues (justificatifs administratifs, techniques et contractuels). Cette grille est résumée dans le tableau ci-dessous :

Taux d'incomplétude (X)	Auditabilité du marché
$X \leq 20 \%$	Marché auditable (OK)
$X > 20 \%$	Marché non auditable (KO)

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

4. **Grille d'interprétation de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte d'indices éventuels de collusion identifiés dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est présentée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Niveau d'alerte / Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Présence d'indices faibles ou isolés
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices nombreux ou récurrents

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

5. **Grille d'interprétation de la présence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte de conflit d'intérêt éventuel identifié dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est exposée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Absence d'indices de conflit d'intérêt
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés – situation à surveiller
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices sérieux de conflit d'intérêt – vigilance requise

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

6. **Grille d'analyse des écarts en cas de non-conformité** : En cas de non-conformité, les écarts à l'aide de l'échelle qualitative ci-dessous :

Niveau d'écart	Description	Impact sur la conformité
Mineur	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale	Faible
Modéré	Écart nécessitant une correction mais n'entravant pas significativement le processus	Moyen
Majeur	Écart significatif compromettant la conformité des procédures de passation des marchés	Élevé

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

5. Présentation des données globales des marchés et des modes de passation

5.1 Présentation des données globales des marchés

Au cours de l'exercice 2023, le **Ministère de Santé** a procédé à la passation de trente-cinq (35) marchés publics, pour un montant total de **trois milliards cent soixante millions trois cent dix mille deux cent (3 160 310 200) FCFA** hors taxes. Les données ont été recueillies à partir des documents transmis par l'autorité contractante et vérifiées dans le cadre de l'audit.

5.2 Répartition des marchés selon les modes de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics, le Ministère de la Santé a eu recours à plusieurs modes de passation, dont notamment : l'Appel d'Offres Ouvert National (AOON), la Demande de Renseignement et de Prix (DRP), la Demande de Cotation (DC) et l'Entente Directe (ED).

La répartition des marchés selon les modes de passation est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Répartition des marchés selon les modes de passation

N°	Modes de Passation	Année de l'audit (2023)			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	AOON	06	17,14%	338 039 924	10,70%
2	DRP	11	31,43%	288 747 474	9,14%
3	DC	14	40,00%	110 892 082	3,51%
4	ED	04	11,43%	2 422 630 720	76,66%
	TOTAL	35	100%	3 160 310 200	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Les marchés exécutés au cours de l'année auditée couvrent plusieurs types de prestations. La répartition par nature est présentée ci-dessous :

Tableau n°2 : Répartition des marchés selon la nature des prestations

N°	Nature des prestations	Année de l'audit (2023)			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	Travaux	07	20,00 %	155 264 661	4,91%
2	Fournitures	19	54,29 %	536 653 538	16,98%
3	Services courants	05	14,29 %	1 615 905 297	51,13%
4	Prestations intellectuelles	04	11,43 %	852 486 704	26,97%
	TOTAL	35	100 %	3 160 310 200	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

La liste des marchés ainsi échantillonnés au niveau du **Ministère de la santé** a également été soumise au commanditaire et validée avant le début d'exécution de la mission. Une fois l'échantillon de marchés publics validé, le groupement de cabinets a sollicité de la part de l'ARMP d'informer l'autorité contractante à auditer notamment le **Ministère de la Santé** et de l'instruire afin d'apprêter toute la documentation relative aux marchés sélectionnés ainsi que les salles devant accueillir les auditeurs. La documentation qui leur a été demandée d'apprêter figure en annexe 3 du présent rapport.

6. Respect des procédures de passation des marchés publics

La présente section vise à évaluer, d'une part, la capacité organisationnelle de l'autorité contractante à planifier et encadrer la gestion des marchés publics, et d'autre part, la conformité des procédures de passation effectivement mises en œuvre sur les marchés sélectionnés.

Conformément au référentiel, la mission de revue a mis en œuvre sept (07) grands pôles de diligences dont la synthèse se présente ainsi qui suit :

6.1 Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement du Ministère de la santé en matière de marchés publics

Conformément aux dispositions des articles **10, 11, 15 et 24** de la loi n° **2020-26 du 29 septembre 2020** portant Code des marchés publics en République du Bénin et à celles contenues dans les décrets **n°2020-596, n°2020-597 et n°2020-599 du 23 décembre 2020**, les Autorités Contractantes sont tenues de mettre en place les organes de passation et de contrôle des marchés publics.

Cette revue a permis de noter d'une part une appréciation de l'existence réelle des documents obligations entrant dans le cadre de la planification et de l'organisation des marchés publics, et d'autre part la mise en place effective ainsi que le fonctionnement des organes de passation et de contrôle instaurés par la réglementation.

6.1.1. Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

L'évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante en matière de marchés publics a été réalisée à partir de l'examen des documents transmis par la PRMP.

Les résultats obtenus pour la période sous revue sont présentés dans le tableau n°3 ci-dessous :

Tableau n°3 : Évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne

N°	Pièces attendues	Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
1	Acte de nomination des membres de la CCMP (art 3 décret n°2020-597 du 23 décembre 2020)	0	1	1
2	Acte de nomination du Chef CCMP (art 4 et 5 décrets n°2020-597 du 23 décembre 2020)	0	1	1
3	Acte portant AOF de la CCMP (Décret N°2020-597 du 23 Décembre 2020) et Article 15 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	0	1	1
4	Acte de nomination de la PRMP (Article 11 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	0	1	1
5	Acte portant AOF de la PRMP (Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	0	1	1
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP (art 7 & art 8 du décret 2020-596 du 23 décembre 2020).	0	1	1
7	Acte portant AOF du SP-PRMP (art 8 du Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	0	1	1
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	0	1	1
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	0	1	1
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	0	1	1
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	0	1	1
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	0	1	1
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	0	1	1
14	Registre spécial de dépôt des offres (Article 69 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	0	1	1
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés (Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	0	4	1
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés (Article 2 point 7 du décret N°2020-597 du 23 décembre 2020)	0	4	1
	Taux moyen d'absence	0	22	100,00%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A1)

Constat

Le taux d'absence des documents constaté pour la période auditée est de 100%. Ce taux s'explique par la non-disponibilité de toutes les pièces obligatoires exigés sur la planification, la mise en place, l'organisation et la fonctionnement interne du Ministère de la santé.

Opinion de l'auditeur :

- Avec un taux d'absence de **100 %**, la disponibilité des pièces obligatoires au sein du Ministère de la Santé est **très insatisfaisante**.

Risques

- incapacité à démontrer le respect des procédures légales et administratives.
- impossibilité de justifier l'utilisation des ressources, pouvant entraîner des sanctions ou redressements.
- perte de transparence et de crédibilité vis-à-vis des partenaires, citoyens et autorités de contrôle.
- difficulté à assurer la traçabilité des décisions et la continuité des activités.

Recommandations :

Afin de renforcer la complétude et la disponibilité des documents requis pour la planification, la mise en œuvre, l'organisation et le fonctionnement interne du Ministère de la santé, nous recommandons de:

- mettre en place un système de gestion documentaire fiable (physique et/ou numérique) pour garantir la conservation et la traçabilité des pièces obligatoires.
- désigner un responsable du suivi documentaire chargé de contrôler régulièrement la disponibilité et l'archivage des documents.
- instaurer des procédures de contrôle interne (revues périodiques, audits internes) afin de détecter rapidement les manquements.
- former le personnel sur l'importance de la conformité documentaire et les obligations légales.
- développer un plan d'action correctif immédiat pour reconstituer les documents manquants et éviter la répétition de ce type de constat

6.1.2. Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de l'Autorité Contractante

L'évaluation de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics du **Ministère de la santé** a été conduite à partir de l'examen des documents collectés auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et de leur analyse, selon la grille de vérification de conformité définie au niveau de la méthodologie et outils.

Les résultats obtenus sont synthétisés dans le tableau n°4 suivants :

Tableau n°4 : Résultats de l'évaluation de la conformité des organes de gestion des marchés publics

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	30%
30%	0%	70%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A4)

Constats :

Le taux de conformité observé à la suite de l'évaluation est de **30%**. En effet, nous avons noté les insuffisances suivantes :

- l'absence de l'acte de nomination du Chef du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SPMP) contrairement aux dispositions des Articles 7 et 8 du Décret n° 2020-596 du 23 décembre 2020 ;
- l'absence des rapports de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) ;
- l'absence des rapports de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP), notamment en ce qui concerne l'analyse des niveaux de réalisation des indicateurs fixés à l'Article 2, point 7 du Décret n° 2020-597 du 23 décembre 2020 ;

- l'absence des preuves de transmission des rapports d'activités de la CCMP à la DNCMP et à l'ARMP ;
- l'absence du registre ou cahier de transmission des différentes phases de la passation des marchés qu'elles soient administratives, techniques ou financières.

Opinion de l'auditeur :

Avec un **taux de 30 %**, la conformité de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de gestion des marchés publics est jugée **insatisfaisante**,

Risques :

- Sanctions administratives
- Défaut de traçabilité des procédures de passation, pouvant compliquer la reconstitution des étapes en cas de litige ou de vérification a posteriori

Recommandations :

Nous recommandons :

- à l'organe de contrôle, de produire les rapports trimestriels et de veiller à leur transmission aux autorités compétentes ;
- à la PRMP, de tenir rigoureusement le registre ou document retraçant les différentes phases de la passation des marchés.

6.1.3. Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives

L'évaluation de la conformité du **Plan de Passation des Marchés (PPM)** de l'autorité contractante aux exigences réglementaires en vigueur, ainsi que de ses éventuelles révisions successives, a été conduite à partir de l'examen des documents transmis. Cette évaluation a été réalisée conformément la grille de vérification de conformité prévue à cet effet.

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau n°5 suivant :

Tableau n°5 : Résultats de l'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	100%
100%	0%	0%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A5)

Opinion de l'auditeur :

Avec un **taux de conformité de 100 %**, la conformité du PPM de l'autorité contractante est jugée « **très satisfaisante** ».

6.2 Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Conformément aux exigences contractuelles, la mission de revue a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés publics en se basant sur l'analyse des procédures de passation mises en œuvre pour un échantillon de marchés sélectionnés.

Cet examen aborde plusieurs dimensions que sont :

- l'échantillonnage retenu, défini selon des critères de représentativité ;
- la disponibilité des pièces justificatives ;
- l'auditabilité des marchés ;
- l'analyse détaillée des procédures appliquées, à travers les axes définis dans le référentiel.

6.2.1. Échantillonnage des marchés à auditer

Tableau N°6 : Répartition des marchés sélectionnés dans l'échantillon

Modes de passation	Nombre de marchés sélectionnés	Montant des marchés sélectionnés
AOON	03	261 518 924
DRP	06	156 307 863
DC	07	55 601 883
ED (Conseil des Ministres)	02	1 090 989 927
Total sélectionné (a)	18	1 564 418 597
Total des marchés passés (b)	35	3 160 310 200
% (a/b)	51%	49,50%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Conformément aux principes méthodologiques définis dans le référentiel national d'audit des marchés publics, un échantillon représentatif a été constitué en vue d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, ainsi que de vérifier, dans la mesure du possible, la matérialité des prestations réalisées

Cet échantillonnage a été élaboré sur la base des marchés publics recensés au niveau du Ministère de la Santé au cours de la période auditée et selon les critères de représentativité prévus par le référentiel, à savoir : **au moins 50 % en nombre ou 60 % en montant** des marchés passés.

Afin de garantir une couverture pertinente des risques et de tenir compte du profil des marchés analysés, **les deux (02) critères ont été retenus**. En effet, dans le cas présent, l'analyse de la structure des marchés met en évidence à la fois :

- une prépondérance de marchés de faible à moyen montant, répartis sur une large variété de procédures ;
- une concentration budgétaire importante sur un nombre restreint de marchés de grande valeur, notamment dans les segments de travaux ou d'investissements.

Cette démarche a conduit à la sélection de **18** marchés publics, représentant une valeur globale d'un **milliard cinq cent soixante-quatre millions quatre cent dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix-**

sept (1 564 418 597) francs CFA hors taxes. L'échantillon ainsi constitué correspond à un taux de représentativité de **51%** en nombre de marchés et d'environ **49,50%** en valeur, par rapport à l'ensemble des marchés passés au cours de la période audité.

À la suite de la constitution de l'échantillon, une collaboration a été engagée avec la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'autorité contractante, en vue de collecter les documents afférents aux marchés sélectionnés.

Cette phase a également permis d'examiner les aspects liés à l'organisation et au fonctionnement global du dispositif de passation, d'exécution et de contrôle a priori des marchés, ainsi qu'à la disponibilité documentaire.

L'échantillon ainsi validé, appuyé par les pièces justificatives obtenues, constitue la base d'analyse utilisée pour l'évaluation de la conformité des procédures auditées et la vérification, dans la mesure du possible, si les biens et services acquis ont été effectivement livrés ou exécutés conformément aux spécifications contractuelles et aux normes techniques requises.

6.2.2. Audibilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation

La mission a évalué l'audibilité de chaque marché sélectionné à partir des résultats de la vérification documentaire, en se concentrant sur les pièces dont l'absence a une incidence directe sur la régularité de la procédure.

Les résultats de cette évaluation sont exposés dans les tableaux n°7 et n°8 ci-dessous :

Tableau n°7 : Audibilité des marchés sélectionnés

Liste des pièces dont l'absence à hauteur des 20% entraine la non audibilité du marché (1/2)	Réf Marché N° 157 MEF/MS/ DNCMP /SP	Réf Marché N°297 MEF/MS/ DNCMP/SP	Réf Marché N°1047 MEF/MS/DNCMP /SP DU 20/04/2023	Réf Marché N°208 MEF/MS/ DNCMP/SP	Réf Marché N° 251/MEF/MS/ DNCMP/SP	Réf Marché N° 219 MEF/MS/ DNCMP/SP	Réf Marché N° 45 MEF/MS/ DNCMP/SP	039/MEF/MS/DN CMP/SP du 24/02/2025	Réf Marché N° 308 MEF/MS/ DNCMP/SP
Total des pièces obtenues par marché (A)	19	17	15	16	11	20	6	21	28
Total des pièces attendues par marché (B)	20	21	18	19	28	21	24	34	34
B-A	1	4	3	3	17	1	18	13	6
Taux d'incomplétude lié à l'audibilité du marché(1-A/B)	5%	19%	17%	16%	61%	5%	75%	38%	18%
Seuil d'acceptabilité	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Conclusion sur l'audibilité du marché (1/2)	OK	OK	OK	OK	KO	OK	KO	KO	OK

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A2 et Audibilité



Tableau n°7 : Audibilité des marchés sélectionnés

Liste des pièces dont l'absence à hauteur des 20% entraîne la non audibilité du marché (1/2)	Réf Marché N° 255/MEF/MS/. DNCMP/SP	Réf Marché N° 233/MEF/MS/. DNCMP/SP	Réf Marché N° 403/MEF/MS/DN CMP/SP	Réf Marché N° 294/MEF/MS/ DNCMP/SP	Réf Marché N° 296/MEF/MS/DN CMP/SP	Réf Marché N° 299/MEF/MS/DN CMP/SP	Réf Marché N° 1344/MEF/MS/D NCMP/SP 12/06/2023	Réf Marché N°082/MEF/MS/ DNCMP/SP	Réf Marché N°151 MEF/MS/ DNCMP/SP
Total des pièces obtenues par marché (A)	17	28	29	25	24	21	20	20	17
Total des pièces attendues par marché (B)	19	35	36	30	30	25	24	24	21
B-A	2	7	7	5	6	4	4	4	4
Taux d'incomplétude lié à l'audibilité du marché(1-A/B)	11%	20%	19%	17%	20%	16%	17%	17%	19%
Seuil d'acceptabilité	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Conclusion sur l'audibilité du marché (2/2)	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A2 et Audibilité)

Le tableau n°7 ci-dessus présente en détail la disponibilité des documents obligatoires par marché sélectionné et permet d'évaluer leur impact sur l'auditabilité de chaque marché. Afin d'obtenir une vue d'ensemble des résultats, le tableau n°8 (synthèse) ci-dessous regroupe les marchés selon leur statut d'auditabilité et de conformité.

Tableau n°8 : Répartition des marchés selon leur statut d'auditabilité et de conformité

	Marchés non auditables (1)	Marchés auditables (2)	Marchés sélectionnés (3=1+2)
Nombre	3	15	18
%	17%	83%	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Auditabilité)

Opinion de l'auditeur :

Au regard du tableau ci-dessus, sur dix-huit (18) marchés sélectionnés, quinze (15) marchés ont été jugés auditables et trois (03) marchés non auditables. En effet, pour les (15) marchés auditables, le taux d'incomplétude lié aux pièces indispensables n'a pas dépassé le seuil critique de 20 %, seuil au-delà duquel un marché est considéré comme non auditable. Ainsi, ces marchés présentent un niveau de complétude documentaire jugé acceptable, permettant la réalisation de l'audit conformément aux exigences méthodologiques de l'ARMP. Quant au marché non auditable (03), il affiche un taux d'incomplétude de 38% à 75 % dépassant le seuil critique de 20% d'incomplétude.

6.2.3. Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables

La présente section vise à apprécier la conformité de la procédure de passation des marchés déclarés auditables, à travers l'analyse des différentes étapes du processus de passation, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'évaluation est conduite par type de marché (travaux, fournitures, prestations intellectuelles) et selon les modes de passation utilisés (AOO, AMI-DP, DC, DRP, ED).

Conformément au référentiel d'audit, l'appréciation de chaque étape repose sur les modalités suivantes : respecté ; partiellement respecté ; non respecté ; et non applicable (le cas échéant).

Les résultats de cette appréciation sont présentés à travers des sous-sections distinctes, chacune consacrée à la vérification des aspects suivants :

- la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner ;
- la conformité des règles de transparence ;
- la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés ;
- l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi ;
- la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente.

Les constats, opinions, risques et recommandations sont formulés sur la base des résultats issus des contrôles effectués, conformément à la méthodologie et outils d'évaluations présentés dans la section 4 du présent rapport

6.2.3.1. Vérification de la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des Dossiers d'Appel à la Concurrence (DAC) relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats des marchés sélectionnés (Voir tableau n°9 ci-dessous) se présente comme suit :

Tableau n°9 : Résultats de la vérification de la conformité du DAC

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
294/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1	74 063 987	AOO	Auditable	92%	0%	8%	92%
296/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5	20 766 650	AOO	Auditable	91%	0%	9%	91%
299/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la sante -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et morbiens de bureau pour le secteur de la sante	141 261 260	AOO	Auditable	88%	0%	13%	88%
233/MEF/MS/DNCMP/SP	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	Auditable	92%	0%	8%	92%
255/MEF/MS/DNCMP/SP	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP	Auditable	86%	0%	14%	86%
403/MEF/MS/DNCMP/SP	Réhabilitation du dépôt répartiteur de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	Auditable	98%	0%	2%	98%
308 MEF/MS/DNCMP/SP	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de sante de ketou et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de sante d'adja-ouere pour le compte de la DDS plateau	16 899 525	DRP	Auditable	98%	0%	2%	98%
219 MEF/MS/DNCMP/SP	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC	Auditable	92%	0%	8%	92%
208 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 post user au profit des structures centrales et de departementales du ministere de la santé	5 550 000	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
1047MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Unité de Gestion de l'Initiative	9 985 000	DC	Auditable	97%	0%	3%	97%
157MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition d'équipements medicotechniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de Burili d'Allada	4 867 500	DC	Auditable	92%	0%	8%	92%
297 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRMP	6 844 000	DC	Auditable	92%	0%	8%	92%
151 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de cosommables médicaux et petits materiaux au profit du CNHUP-C	9 741 144	DC	Auditable	98%	0%	3%	98%
Taux moyen de performance								93%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A6)

Constat :

La mission a noté que la majorité des Dossiers d'Appel à Concurrence (DAC) utilisés par l'Autorité Contractante sont conformes aux Dossiers type et respectent les exigences réglementaires en la matière. Cependant, les insuffisances énumérées ci-dessous ont été notées sur certains marchés ;

- Non- Conformité de l'indication du délai d'exécution du marché dans les données particulières. Il s'agit du marché N°296, N°294
- Non-conformité de la référence Sigmap dans le DRP. Il s'agit du marché N°297, N°157

- Non-Conformité de l'indication de la source de financement dans l'Avis de Demande de Cotations ou la lettre d'invitation N°297
- Non-Conformité de la période d'utilisation des fournitures dans les données particulières. Il s'agit du marché N°296, N°294

Opinion de l'Auditeur :

Avec un **taux moyen de performance de 93 %** pour l'ensemble des marchés audités, l'étape relative à la **conformité du dossier de sollicitation et de l'invitation à soumissionner** est jugée **Très satisfaisante**.

Risque :

- Contestation de la procédure de passation par les soumissionnaires.
- Rupture de la traçabilité entre les différentes étapes de la procédure (planification ; lancement ; attribution ; approbation et exécution)
- Acquisition de produits dont la durée de vie est insuffisante par rapport aux besoins réelles.

Recommandation :

- Mettre en place un processus de contrôles systématique des points énumérés dans les données particulières des Dossiers d'Appel à Concurrence.
- Veiller à la concordance de la référence SIGMaP le long de la procédure de passation

6.2.3.2. Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des règles d'information et de transparence relatives aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (voir n°10 ci-dessous) pour les marchés sélectionnés se présente comme suit :



Tableau n°10 : Résultats de la vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
294/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1	74 063 987	AOO	Auditable	88%	0%	13%	88%
296/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5	20 766 650	AOO	Auditable	86%	0%	14%	86%
299/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la sante -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et mobiliers de bureau pour le secteur de la sante	141 261 260	AOO	Auditable	86%	0%	14%	86%
233/MEF/MS/DNCMP/SP	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
255/MEF/MS/DNCMP/SP	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre	13 900 560	DRP	Auditable	71%	0%	29%	71%
403/MEF/MS/DNCMP/SP	Réhabilitation du dépôt réparateur de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
308 MEF/MS/DNCMP/SP	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de sante de ketbu et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de sante d'adja-ouere pour le compte de la DDS plateau	16 899 525	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
219 MEF/MS/DNCMP/SP	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC	Auditable	75%	0%	25%	75%
208 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 post user au profit des structures centrales et de departementales du ministere de la sante	5 550 000	DC	uditable	14%	0%	86%	14%
1047MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Unité de Gestion de l'Initiative	9 985 000	DC	Auditable	86%	0%	14%	86%
157MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition d'équipements medicotechniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de Burili d'Allada	4 867 500	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
297 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRMP	6 844 000	DC	Auditable	80%	0%	20%	80%
151 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de cosommables médicaux et petits materiaux au profit du CNHUP-C	9 741 144	DC	Auditable	86%	0%	14%	86%
Taux moyen de performance								82%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A7)

Constat :

Nous avons noté que le taux de performance moyenne est de 82% pour le respect des règles d'information et de transparence. Quatre (04) marchés ont atteint un taux de performance de 100%. Six (06) autres marchés ont atteint un taux de performance compris entre 80% et 90% et trois (03) autres sont en dessous du taux moyen de performance de 80% dont un (01) marché avec un taux de performance de 14%. Des insuffisances ont été notées dans certains dossiers soumis à notre appréciation. Il s'agit de l'absence de

- preuve de publication de l'avis d'appel d'offre. Il s'agit des marchés N°208 N°255, N°219
- preuve de publication du procès-verbal d'ouverture des plis, du procès-verbal d'attribution provisoire. Il s'agit du marché N°208
- de preuve de publication du procès-verbal de l'avis d'attribution définitive. Il s'agit des marchés N°219 N°297, N°1047, N°294, N°296, N°299, N°151, N°208, N°255
- de preuve d'information des soumissionnaires retenus. Il s'agit des marchés N°208, N°219
- de preuve d'information des soumissionnaires non retenus. Il s'agit du marché , N°219

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **82%**, l'Autorité Contractante assure un niveau **satisfaisant** de transparence et de diffusion de l'information conformément à la réglementation en vigueur. Cependant, (03) marchés n'ont pas obtenu un taux de performance d'au moins 80%.*

Risques :

- **Risque de contestation des marchés** par les soumissionnaires ou tiers en raison d'un manque de transparence.
- **Risque juridique ou réglementaire** : non-respect des obligations de publication et de diffusion des informations pouvant entraîner des sanctions administratives.
- **Risque de réputation** : la perception de manque de transparence peut affecter la crédibilité de l'Autorité Contractante

Recommandations :

- **Renforcer le respect des obligations d'information et de transparence**, notamment pour l'affichage, la publication et la diffusion des avis de marchés.
- **Mettre en place un mécanisme de contrôle interne** pour vérifier la conformité des actions d'information avant la passation ou l'exécution des marchés.
- **Former le personnel** sur les exigences réglementaires liées à la communication et la transparence des marchés publics.

6.2.3.3. Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés relatifs aux marchés audités.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°11 : Résultats de la vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
294/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1	74 063 987	AOO	Auditable	86%	0%	14%	86%
296/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot5	20 766 650	AOO	Auditable	85%	0%	15%	85%
299/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la santé -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et mobiliers de bureau pour le secteur de la santé	141 261 260	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
233/MEF/MS/DNCMP/SP	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	Auditable	88%	0%	13%	88%
255/MEF/MS/DNCMP/SP	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP	Auditable	75%	0%	25%	75%
403/MEF/MS/DNCMP/SP	Réhabilitation du dépôt répartiteur de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	Auditable	94%	0%	6%	94%
308 MEF/MS/DNCMP/SP	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de santé de ketou et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de santé d'adja-ouere pour le compte de la DDS plateau	16 899 525	DRP	Auditable	82%	0%	18%	82%
219 MEF/MS/DNCMP/SP	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC	Auditable	86%	0%	14%	86%
208 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 post user au profit des structures centrales et de départementales du ministère de la santé	5 550 000	DC	Auditable	75%	0%	25%	75%
1047MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Unité de Gestion de l'Initiative	9 985 000	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
157MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition d'équipements médicotéchniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de Burili d'Allada	4 867 500	DC	Auditable	86%	0%	14%	86%
297 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRMP	6 844 000	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
151 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de consommables médicaux et petits matériaux au profit du CNHUP-C	9 741 144	DC	auditable	80%	0%	20%	80%
Taux moyen de performance								87%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A8)

Constats :

Nous avons noté le respect de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution pour la plupart des marchés audités. En effet, quatre marchés (04) ont atteint un taux de performance moyen compris entre 90% et 100% ; huit (07) autres ont atteint un taux de performance compris entre 80% et 90% et deux (02) marchés ont un taux de performance moyen en dessous de 80%. Toutefois, certaines insuffisances ont été relevées sur certains marchés qui ont impacté les résultats. Il s'agit de l'absence :

- de preuve de délivrance de récépissés de dépôt des offres aux soumissionnaires ; Il s'agit des marchés N°151, N°233, N°157, N°403, N° 208, N° 296, N°294, N°255

- du procès-verbal d'ouverture des plis ; Il s'agit du marché n° 208, n°294, N°296
- du PV d'attribution provisoire N°151, N°294
- du rapport d'évaluation. Il s'agit des marchés N°296, N° 294, N°308, N°255
- du registre. Il s'agit des marchés N°151, N° 296, N°255, N°308

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **87%**, la conformité des étapes de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés est jugée **satisfaisante**.*

Risques :

- **Risque de contestation des soumissionnaires** : L'absence de récépissés peut provoquer des contestations ou litiges, car les soumissionnaires n'ont pas de preuve officielle de dépôt de leur offre.
- **Risque de non-conformité administrative** : Les procédures documentaires ne sont pas totalement respectées, ce qui peut entraîner des observations lors d'audits ultérieurs ou par les autorités de contrôle.
- **Risque de perte de transparence et crédibilité** : Le manque de preuve écrite affecte la transparence de la procédure et peut réduire la confiance des parties prenantes.

Recommandations :

- **Délivrer systématiquement un récépissé aux déposants des offres** pour chaque marché afin de garantir la traçabilité et la preuve de dépôt.
- **Mettre à jour et renforcer la documentation de chaque étape** de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés.
- **Former le personnel en charge** aux bonnes pratiques de gestion documentaire et aux exigences réglementaires du code des marchés publics.

6.2.3.4. Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi

La mission a procédé à l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi, relatifs aux marchés audités et pour lesquels ces avis sont requis.

La synthèse consolidée des résultats (voir tableau n°12 ci-dessous) pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°12 : Résultats de la vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
294/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1	74 063 987	AOO	Auditale	100%	0%	0%	100%
296/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5	20 766 650	AOO	Auditale	100%	0%	0%	100%
299/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la sante -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et morbiens de bureau pour le secteur de la sante	141 261 260	AOO	Auditale	100%	0%	0%	100%
233/MEF/MS/DNCMP/SP	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
255/MEF/MS/DNCMP/SP	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
403/MEF/MS/DNCMP/SP	Réhabilitation du dépôt répartiteur de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
308 MEF/MS/DNCMP/SP	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de sante de ketou et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de sante d'adja-ouere pour le compte de la DDS plateau	16 899 525	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance								100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A9)

Constat :

Les avis de l'organe de contrôle compétent sur tous les marchés audités sont conformes.

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **100%**, l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi est jugée **très satisfaisante**.*

6.2.3.5. Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (voir tableau n°13) pour les treize marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°13 : Résultats de la vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
294/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1	74 063 987	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
296/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5	20 766 650	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
299/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la sante -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et morbiens de bureau pour le secteur de la sante	141 261 260	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
233/MEF/MS/DNCMP/SP	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
255/MEF/MS/DNCMP/SP	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP	Auditable	90%	0%	10%	90%
403/MEF/MS/DNCMP/SP	Réhabilitation du dépôt répartiteur de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	Auditable	90%	0%	10%	90%
308 MEF/MS/DNCMP/SP	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de sante de ketou et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de sante d'adja-ouere pour le compte de la DDS plateau	16 899 525	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
219 MEF/MS/DNCMP/SP	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC	Auditable	90%	0%	10%	90%
208 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 post user au profit des structures centrales et de departementales du ministere de la santé	5 550 000	DC	Auditable	90%	0%	10%	90%
1047MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Unité de Gestion de l'Initiative	9 985 000	DC	Auditable	70%	0%	30%	70%
157MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition d'équipements medicotechniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de Bunli d'Allada	4 867 500	DC	Auditable	90%	0%	10%	90%
297 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRMP	6 844 000	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
151 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de cosommables médicaux et petits materiaux au profit du CNHUP-C	9 741 144	DC	Auditable	82%	0%	18%	82%
Taux moyen de performance								92%

Source : : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A10)

Constat :

Tous les marchés audités ont fait l'objet d'une approbation par l'autorité compétente avec un taux de performance de 92%. Toutefois, certaines insuffisances ont été relevées sur certains marchés qui ont impacté les résultats. Il s'agit de l'absence de.

- l'authentification du marché par l'organe habilité. Il s'agit des marchés N°1047, N° 151
- la réservation des crédits nécessaires au financement du marché, effectuée régulièrement avant la signature du contrat N°1047,
- contenus du projet de marché et du cahier des clauses particulières avec l'offre de l'attributaire et le dossier d'appel à concurrence N°151

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux de **performance de 92%**, le processus d'approbation par l'autorité compétente des marchés audités est jugé **Très satisfaisant**.*

Risque :

Risque de baisse de vigilance et de décalage avec de futures évolutions réglementaires si les pratiques ne sont pas régulièrement mises à jour.

Recommandation :

Maintenir la rigueur actuelle, renforcer la veille réglementaire, formaliser les bonnes pratiques, assurer la formation continue et réaliser des contrôles internes périodiques pour préserver ce niveau de conformité.

6.2.3.6. Synthèse des résultats de la procédure de passation des marchés

Au terme de l'évaluation, la synthèse des résultats de la procédure de passation est présentée dans le tableau n°14 ci-dessous



Tableau n°14 : Synthèse des résultats de la procédure de passation

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation					Taux de performance
					Vérification de la conformité du DAC et de l'invitation à soumissionner	Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence	conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi	conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité	
N° 294/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1:	74 063 987	AOO	Auditable	92%	88%	86%	100%	100%	93%
N° 296/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5	20 766 650	AOO	Auditable	91%	86%	85%	100%	100%	92%
299/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la santé -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et mobiliers de bureau pour le secteur de la santé	141 261 260	AOO	Auditable	88%	86%	100%	100%	100%	95%
N° 233/MEF/MS/DNCMP/SP	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	Auditable	92%	100%	88%	100%	100%	96%
N°255/MEF/MS/DNCMP/SP	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP	Auditable	86%	71%	75%	100%	90%	84%
N° 403/MEF/MS/DNCMP/SP	Réhabilitation du dépôt répartiteur de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	Auditable	98%	100%	94%	100%	90%	96%
308 MEF/MS/DNCMP/SP	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de santé de ketou et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de santé d'adja-ouere pour le compte de la DDS plateau	16 899 525	DRP	Auditable	98%	100%	82%	100%	100%	96%
N°219 MEF/MS/DNCMP/SP	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC	Auditable	92%	75%	86%	—	90%	86%
208 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 post user au profit des structures centrales et de départementales du ministère de la santé	5 550 000	DC	Auditable	100%	14%	75%	—	90%	70%
1047MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Unité de Gestion de l'Initiative	9 985 000	DC	Auditable	97%	86%	100%	—	70%	88%
N°157MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition d'équipements medicotechniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de Burili d'Allada	4 867 500	DC	Auditable	92%	100%	86%	—	90%	92%
297 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRMP	6 844 000	DC	Auditable	92%	80%	100%	—	100%	93%
151 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de cosmétiques médicaux et petits matériaux au profit du CNHUP-C	9 741 144	DC	Auditable	98%	86%	80%	—	82%	86%
Taux de performance moyen					93%	82%	87%	100%	92%	91%

Source : données issues des travaux d'audit (base Excel synthèse passation)

Opinion de l'auditeur :

*Le taux moyen global des marchés contrôlés est de **91%**. Avec ce taux, la performance suite à l'évaluation des étapes de la procédure de passation est jugée **"très satisfaisante"**.*

6.2.3.7. Vérification du respect des délais dans la passation des marchés

Le tableau n°15 ci-dessous synthétise le niveau de respect des délais pour chaque marché, en tenant compte de toutes les étapes de la procédure. Il inclut également la vérification du respect des deux délais obligatoires notamment le délai de dépôt des offres et le délai de recours.

Tableau n°15 : Résultats de la vérification du respect des délais dans la passation des marchés

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation			Respect des délais obligatoires	
					Total Respecté	% Respecté	Taux de performance	Délais de dépôt des offres	Délais d'attente de recours
N° 294/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1:	74 063 987	AOO	Auditable	1	17%	17%	100%	—
N° 296/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5	20 766 650	AOO	Auditable	1	17%	17%	100%	—
299/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la santé -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et mobiliers de bureau pour le secteur	141 261 260	AOO	Auditable	2	33%	33%	100%	—
N° 233/MEF/MS/DNCMP/SP	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	Auditable	1	17%	17%	100%	—
N°255/MEF/MS/DNCMP/SP	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP	Auditable	0	0%	0%	—	—
N° 403/MEF/MS/DNCMP/SP	Réhabilitation du dépôt répartition de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	Auditable	3	50%	50%	100%	100%
308 MEF/MS/DNCMP/SP	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de santé de kebou et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de santé d'adja-ouere pour le compte	16 899 525	DRP	Auditable	2	33%	33%	100%	100%
N°219 MEF/MS/DNCMP/SP	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC	Auditable	0	0%	0%	—	—
208 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 post user au profit des structures centrales et de départementales du ministère de la santé	5 550 000	DC	Auditable	0	0%	0%	—	—
1047MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Unité de Gestion de l'Initiative	9 985 000	DC	Auditable	3	50%	50%	100%	—
N°157MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition d'équipements medicotechniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de Burili d'Allada	4 867 500	DC	Auditable	1	17%	17%	100%	—
297 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRMP	6 844 000	DC	Auditable	3	50%	50%	100%	—
151 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de consommables médicaux et petits matériaux au profit du CNHUP-C	9 741 144	DC	Auditable	2	33%	33%	100%	—
Taux moyen de performance							24%	77%	15%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Synthèse Délai)

Constats :

De l'analyse du tableau du respect des délais réglementaires de passation, il ressort :

- un taux moyen de performance de **24%** pour le respect global des délais de procédure sur l'ensemble des marchés audités. Ce taux s'explique par le fait que la plupart des délais n'est pas respecté ;
- un taux moyen de performance **77 %** pour le respect du délai de dépôt des offres ;
- un taux moyen de performance de **15%** pour le respect du délai d'attente de recours. Cette situation s'explique par la non disponibilité de la documentation relative aux preuves de publication des résultats d'attribution et de transmission du projet de marché à l'organe de contrôle.

Il convient de faire ressortir les observations suivantes :

- le non-respect du délai de validité des offres pour certains marchés sans que nous ne puissions disposer dans les dossiers soumis à notre appréciation de la preuve de la prorogation du délai de validité des offres. Il s'agit des marchés N°255, N° 219 et N°208 ;
- le non-respect du délai d'évaluation des offres pour certains marchés. Il s'agit des marchés N°255, N°233 et N°403
- le non-respect du délai d'attente certains marchés. Il s'agit du marché N°296

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux moyen de **24%**, le respect global des délais de procédure est insatisfaisant. Il en est de même pour le délai global d'attente de recours et du délai de dépôt des offres. *Cependant, aucun marché n'a obtenu un taux de performance d'au moins 80%.*

Risques :

- Retards dans la mise à disposition des biens et services au profit des bénéficiaires.
- Non-conformité réglementaire qui pourrait être contestée par des tiers ou signalée par la DNCMP.
- Impact potentiel sur l'efficacité administrative et la crédibilité de l'autorité contractante.

Recommandations :

- Respecter strictement tous les délais réglementaires (notification, évaluation, validité des offres).
- Émettre et archiver systématiquement les prorogations des délais de validité des offres.
- Conserver toutes les preuves de publication et de notification des avis d'attribution définitive ainsi que les preuves de transmission.
- Mettre en place un suivi interne automatisé des délais et responsabiliser les acteurs concernés.
- Former le personnel sur les exigences réglementaires concernant les délais et la traçabilité.

6.2.3.8. Vérification de la conformité des marchés attribués par gré à gré

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés attribués par gré à gré relatifs aux marchés de travaux sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

Les résultats de cette évaluation ont été synthétisés dans le tableau n°16 ci-dessous :



Tableau n°16 : Résultats de la vérification de la conformité des marchés de gré à gré

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
082/MEF/MS/DNC MP/SP	Appui à la création et à l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de la Maintenance hospitalière (AMNH) au Bénin	213 104 962	ED	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°1344/MEF/MS/D NCMP/SP	Prestation de service entre la SASU-SERENA MEDICAL CONSULTING et le gouvernement du Bénin dans le cadre de la gestion des évacuations sanitaires des patients béninois en France	877 884 965	ED	Auditable	75%	0%	25%	75%
Taux moyen de performance								88%

Source : : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A12)

Constat :

De l'analyse du tableau ci-dessus, on note que le taux moyen de performance est 88%. Ce taux s'explique par le fait que nous n'avons pas pu disposer de l'avis de la DNCMP ou de la décision du Conseil des Ministres pour l'attribution du marché de gré à gré.

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de **88%**, les marchés audités attribués par gré à gré ont une **performance satisfaisante**.

Risques :

- **Non-conformité de la procédure** : L'absence de la preuve de l'avis de la DNCMP ou de la décision du Conseil des Ministres pour l'attribution du marché de gré à gré, signifie que le marché a été passé sans base légale établie alors que le Code des Marchés Publics l'exige.
- **Annulation rétroactive** : L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), lors d'un audit peut prononcer la **nullité** du contrat.

Recommandation :

Matérialiser systématiquement la justification de recourir à la procédure de gré à gré telle que prévue par le Code des Marchés Publics. En l'absence de ce document, la procédure est indéfendable en cas de contrôle ou d'audit. Il faudra également mettre en place un bon système d'archivage permettant de rendre disponible à tout moment toute la documentation relative à la procédure.

6.2.3.9. Vérification de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics du Bénin la mission a procédé à l'évaluation des **indices de collusion** dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.



La synthèse des résultats (voir tableau n°17 ci-dessous) est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°17 : Résultats de la présence d'indices de collusion

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte
					% Elevé	% Moyenne	% Faible	
N° 294	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1:	74 063 987	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 296	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5	20 766 650	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 299	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la sante -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et morbiors de bureau pour le secteur de la sante	141 261 260	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 233	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°255	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 403	Réhabilitation du dépôt répartiteur de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 308	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de sante de ketou et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de sante d'adja-ouere pour le compte de la DDS plateau	16 899 525	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 219	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 208	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 post user au profit des structures centrales et de departementales du ministere de la santé	5 550 000	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 1047	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Unité de Gestion de l'Initiative	9 985 000	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 157	Acquisition d'équipements médicotechniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de Burili d'Allada	4 867 500	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 297	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRMP	6 844 000	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 151	Acquisition de cosommables médicaux et petits materiaux au profit du CNHUP-C	9 741 144	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Taux moyen de performance								0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A15)

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un indice global d'alerte de **0%**, la procédure de passation des marchés audités présente d'indices faible ou isolés et ne justifie aucune **vigilance accrue** de la part de l'autorité de régulation.*



6.2.3.10. Vérification de l'absence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation

La mission a procédé à l'évaluation des indices de conflit d'intérêt dans la procédure de passation des marchés sélectionnés

La synthèse des résultats (voir tableau n°18 ci-dessous est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°18 : Résultats de la vérification de l'absence de conflit d'intérêt

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte
					% Elevé	% Moyenne	% Faible	
N° 294	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1:	74 063 987	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 296	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5	20 766 650	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 299	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la sante -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et morbiere de bureau pour le secteur	141 261 260	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 233	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°255	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 403	Réhabilitation du dépôt répartiteur de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 308	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de sante de ketou et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de sante d'adja-ouere pour le compte de la DDS plateau	16 899 525	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°219	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 208	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 post user au profit des structures centrales et de departementales du ministere de la santé	5 550 000	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 1047	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Unité de Gestion de l'Initiative	9 985 000	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
N°157	Acquisition d'équipements medicotechniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de Burili d'Allada	4 867 500	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 297	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRMP	6 844 000	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
N° 151	Acquisition de cosommables médicaux et petits materiaux au profit du CNHUP-C	9 741 144	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Taux moyen de performance								0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A16)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un indice global d'alerte de 0 %, la procédure de passation des marchés audités présente pas d'indices de conflit d'intérêt et ne justifie aucune attention particulière de la part de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

6.2.3.11. *Appréciation finale de la conformité de la procédure de passation*

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- les taux de performance globaux par marché ;
- l'inscription du marché sur le PPM ;
- le respect du délai de dépôt des offres ;
- l'approbation du marché.

La conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la procédure de passation prend cumulativement en compte les quatre conditions précédentes (**c'est-à-dire : le marché est déclaré conforme, si le taux de performance est d'au moins 80%, le marché est inscrit au PPM, le délai de dépôt des offres est respecté et le marché est approuvé**).

•

Le tableau n°19 ci-dessous présente les résultats consolidés pour l'ensemble des marchés auditable :



Tableau N°19 : synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure de passation

N°	N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Inscrit dans le PPM	Taux de performance (Moyen)	Délais des offres (respecté ou non respecté)	Opinion de l'Auditeur				Observations (Motifs et impact des écarts)
								Approbation du marché	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	Conclusion (conforme ou non conforme)	
1	N°294	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1:	74 063 987	AOO	oui	93%	Respecté	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	—
2	N° 296	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5	20 766 650	AOO	oui	92%	Respecté	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	—
3	N°299	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la santé -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et mobiliers de bureau pour le secteur de la santé	141 261 260	AOO	oui	95%	Respecté	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	—
4	N°233	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	oui	96%	Respecté	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	—
5	N°255	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP	oui	84%	Non respecté	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	non Conforme	—
6	N° 403	Réhabilitation du dépôt répartiteur de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	oui	96%	Respecté	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	—
7	N°308	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de santé de Ketou et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de santé d'Adja-ouere pour le compte de la DDS plateau	16 899 525	DRP	Oui	96%	Respecté	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Conforme	—

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A18)

Tableau N°19 : synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure de passation

8	N°219	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC	Oui	86%	Non respecté	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	non conforme	—
9	N°208	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 post user au profit des structures centrales et de départementales du ministère de la santé	5 550 000	DC	Oui	70%	Non respecté	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	non Conforme	—
10	N°1047	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Unité de Gestion de l'Initiative	9 985 000	DC	Oui	88%	respecté	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Conforme	—
11	N°157	Acquisition d'équipements medicotechniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de Burili d'Allada	4 867 500	DC	Oui	92%	respecté	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Conforme	—
12	N°297	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRMP	6 844 000	DC	Oui	93%	respecté	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Conforme	—
13	N°151	Acquisition de consommables médicaux et petits matériaux au profit du CNHUP-C	9 741 144	DC	Oui	86%	respecté	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Conforme	—
14	N°82	Appui à la création et à l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de la Maintenance hospitalière (AMNH) au Bénin	213 104 962	ED	Oui	100%	-	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Conforme	—
15	N°1344	Prestation de service entre la SASU-SERENA MEDICAL CONSULTING et le gouvernement du Bénin dans le cadre de la gestion des évacuations sanitaires des patients béninois en France	877 884 965	ED	Oui	80%	-	Oui	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Conforme	—

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A18)

Analyse quantitative :

Sur les quinze (15) marchés audités, douze (12) marchés ont été jugés conformes, soit un taux de conformité de 80% et trois (03) marchés ont été jugés non conformes, soit un taux de 20%. Cependant, certaines insuffisances ont été notées sur certains marchés

Analyse qualitative :

- douze (12) marchés affichent un respect partiel des procédures de passation, entraînant des écarts mineurs.
- Trois (03) marchés présentent un écart majeur, cumulant des défaillances sur les délais de dépôt des offres.

Conclusion générale :

Les résultats de l'analyse mettent en évidence un niveau élevé de conformité des marchés audités, Néanmoins, la persistance d'écarts ponctuels sur certains marchés souligne la nécessité de renforcer les mécanismes de validation documentaire en amont ainsi que le suivi rigoureux du respect des délais réglementaires.

En définitive, la procédure de passation des marchés du Ministère de la santé est jugée satisfaisante pour la période sous revue.

6.2.3.12. *Commentaire de l'autorité contractante sur la conclusion générale relative à la conformité de la procédure de passation*

Les contre observation reçues du Ministère de la santé se trouvent annexé au présent rapport

6.3 Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette section vise à évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés, à travers deux volets complémentaires :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution (ordres de service, certificats de paiement, procès-verbaux de réception, garanties de bonne exécution, attestations d'assurance, etc.) ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

L'objectif est d'apprécier la capacité de l'autorité contractante à encadrer de manière conforme l'exécution contractuelle, en se référant aux obligations réglementaires et contractuelles en vigueur.

6.3.1. *Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés*

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (Voir tableau n°20 ci-dessous) pour les marchés se présente comme suit :

Tableau n°20 : Résultat de la vérification de la conformité de la gestion administrative

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité" (conforme ou non conforme)	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
N° 294/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1:	74 063 987	AOO	Auditable	80%	0%	20%	80%
N° 296/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5	20 766 650	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
299/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la sante -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et morbiors de bureau pour le secteur de la sante	141 261 260	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
N° 233/MEF/MS/DNCMP/SP	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	Auditable	89%	0%	11%	89%
N°255/MEF/MS/DNCMP/SP	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
N° 403/MEF/MS/DNCMP/SP	Réhabilitation du dépôt répartiteur de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
308 MEF/MS/DNCMP/SP	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de sante de ketou et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de sante d'adja-ouere pour le compte	16 899 525	DRP	Auditable	80%	0%	20%	80%
N°219 MEF/MS/DNCMP/SP	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC	Auditable	89%	0%	11%	89%
208 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 post user au profit des structures centrales et de departementales du ministère de la santé	5 550 000	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
1047MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Unité de Gestion de l'Initiative	9 985 000	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
N°157MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition d'équipements médicotechniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de Burili d'Allada	4 867 500	DC	Auditable	89%	0%	11%	89%
297 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRMP	6 844 000	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
151 MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de cosommables médicaux et petits materiaux au profit du CNHUP-C	9 741 144	DC	Auditable	88%	0%	13%	88%
Taux moyen de performance								93%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A11)

Constats :

L'examen de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés audités affiche un taux moyen de 93%. Toutefois, certaines insuffisances ont été notées sur certains marchés. Il s'agit de l'absence de :

- la preuve de paiement (mandat, remise de chèque et ordre de virement). Il s'agit des marchés N°294, N°219, N°151

- du délai de constitution de la garantie de bonne exécution. Il s'agit des marchés N°157 ; N°308, N°233

Opinion de l'Auditeur :

*Le taux moyen de performance global est de **93%** traduisant une gestion administrative **“très satisfaisante”**. Cependant, huit (08) marchés ont obtenu un taux de performance d'au moins 80%.*

Risques :

- Risque de non-transparence administrative, pouvant affecter la crédibilité de l'institution en cas de contrôle externe.
- Risque de difficultés d'audit futur, si les documents ne sont pas systématiquement disponibles et classifiés.

Recommandations :

- Mettre en place un dispositif renforcé d'archivage physique et numérique, garantissant une traçabilité continue.
- Former les gestionnaires de marchés sur les exigences d'auditabilité et les obligations documentaires prévues par la loi n°2020-26.
- Effectuer un contrôle interne périodique pour détecter rapidement les pièces manquantes et y remédier.

6.3.2. Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés

La mission a procédé à l'évaluation du respect des délais contractuels d'exécution pour chaque marché sélectionné, sur la base des dates extraites des documents collectés (ordre de service, procès-verbal de réception provisoire, contrat, informations spécifiques sur le changement des délais initialement prévus en cas d'ajournement ou de prise d'avenant relatif à la modification des délais, etc.).

Le tableau suivant synthétise les résultats obtenus. Il présente, pour chaque marché, les données suivantes :

- la durée d'exécution contractuelle prévue ;
- la durée réellement observée déduction faite de la période d'ajournement ;
- le niveau de respect ou de dépassement des délais contractuels constaté. Et, le cas échéant, la présence d'avenants, de pénalités ou de justifications formelles.

Tableau n°21 : Résultat de l'évaluation du respect des délais contractuels

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Durée contractuelle	Durée réelle	Respect des délais (conforme ou non conforme)	Application de pénalités (OUI OU NON)	observation
294/MEF/MS/ DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1:	74 063 987	AOO	20 jours	16 jours	conforme	non	—
296/MEF/MS/ DNCMP/SP	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5	20 766 650	AOO	05 jours	2 jours	conforme	non	—
299/MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profits des strutures ministères de santé- Lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et mobiliers de bureau pour le secteur de la santé	141.261.260	AOO	30 jrs	2 jrs	conforme	non	—
233/MEF/MS/ DNCMP/SP	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	03mois	5 mois et 2 jours	Non conforme	oui	absence de preuve de prélèvement de pénalité
255/MEF/MS/ DNCMP/SP	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP	01 jour	1 jour	conforme	—	-
403/MEF/MS/ DNCMP/SP	Réhabilitation du dépôt répartition de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	03mois	6 mois et 10 jours	Non conforme	oui	absence de preuve de prélèvement de
308 MEF/MS/ DNCMP/SP	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de santé de Kéto et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de santé d'Adja - Ouere pour le compte de la DDS plateau	16.899.525	DRP	02 mois	2 mois 2 jrs	conforme	non	—
219 MEF/MS/ DNCMP/SP	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC	120 jours	15 mois	Non conforme	—	absence de preuve de prélèvement de pénalité
208 MEF/MS/ DNCMP/SP	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 post user au profit des structures centrales et de départementales du ministères de la santé	5.550.000	DC	15 jrs	14 jrs	conforme	non	—
1047MEF/MS/DNCMP/SP	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Unité de Gestion de l'Initiative	9.985.000	DC	30 jrs	3 jrs	conforme	non	—
157MEF/MS/ DNCMP/SP	Acquisition d'équipements medicotechniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de Burili d'Allada	4 867 500	DC	30 jours	29 jours	conforme	non	—
297 MEF/MS/ DNCMP/SP	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRMP	6 844 000	DC	15 jours	1 jour	conforme	non	—
151 MEF/MS/DNCMP/SP	acquisition de consommables médicaux et petits matériels médicaux au profit du CNHUP-C	9.741.144	DC	20 JRS	6 jrs	conforme	non	—
082/MEF/MS/DNCMP/SP	Appui à la création et à l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de la Maintenance Hospitalière au Bénin	213. 104.962	ED	5mois	—	—	—	—
N°1344/MEF/MS/DNCMP/SP	Prestation de service entre la SASU-SERENA MEDICAL CONSULTING et le gouvernement du Bénin dans le cadre de la gestion des évacuations sanitaires des patients béninois en France	877 884 965	ED	36 mois	36 mois	conforme	—	-

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A19)

Constats :

Sur l'ensemble des marchés audités, onze (11) marchés ont été exécutés dans les délais contractuels prévus, tandis que pour les quatre (4) marchés restant nous n'avons pas pu disposer des éléments nécessaires pour apprécier ce délai.

Opinion de l'auditeur :

Globalement, le respect des délais d'exécution des marchés au niveau du Ministère de la Santé est jugé **moyen**.

Risques :

- Retards prolongés dans l'exécution des marchés ;
- Non-conformité aux exigences légales et contractuelles en cas d'absence d'avenant ;
- Risque de litige avec les prestataires ;
- Perte potentielle de recettes liées aux pénalités non appliquées ;
- Faiblesse de la traçabilité administrative ;
- Risque de mauvaise gouvernance dans le suivi des délais.

Recommandations :

Renforcer le dispositif de suivi des délais d'exécution, notifier systématiquement au titulaire ses obligations contractuelles, documenter toute demande ou situation de prorogation ou de retard, continuer à appliquer strictement les pénalités prévues en cas de dépassement du délai d'exécution, et former les agents impliqués au suivi rigoureux des délais contractuels.

6.3.3. Appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- les taux de performance sur la gestion administrative par marché ;
- les motifs et impact des écarts constatés.
- la conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la gestion administrative, technique prend en compte le taux de performance qui doit être d'au moins 80% pour déclarer un marché conforme.

Tableau n°22 : Tableau de synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution

N°	N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Taux de performance (Moyen)	Opinion de l'Auditeur		Observations (Motifs et impact des écarts)
							Appréciation de la Performance (selon le barème)	Conclusion (conforme ou non conforme)	
1	N° 294	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1:	74 063 987	AOO	Auditable	80%	satisfaisante	Conforme	—
2	N° 296	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5	20 766 650	AOO	Auditable	100%	Très satisfaisante	Conforme	—
3	299	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la santé -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et mobiliers de bureau pour le secteur de la santé	141 261 260	AOO	Auditable	100%	Très satisfaisante	Conforme	—
4	N° 233	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	Auditable	89%	satisfaisante	Conforme	—
5	N°255	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP	Auditable	100%	Très satisfaisante	Conforme	—
6	N° 403	Réhabilitation du dépôt répartiteur de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	Auditable	100%	Très satisfaisante	Conforme	—
7	308	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de santé de ketou et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de santé d'adja-ouere pour le compte de la DDS plateau	16 899 525	DRP	Auditable	80%	Satisfaisante	Conforme	—
8	N°219	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC	Auditable	89%	satisfaisante	Conforme	—
9	208	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 post user au profit des structures centrales et de départementales du ministère de la santé	5 550 000	DC	Auditable	100%	Très satisfaisante	Conforme	—
10	1047	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Unité de Gestion de l'Initiative	9 985 000	DC	Auditable	100%	Très satisfaisante	Conforme	—
11	N°157	Acquisition d'équipements medicotechniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de Burili d'Allada	4 867 500	DC	Auditable	89%	satisfaisante	Conforme	—
12	N°297	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRMP	6 844 000	DC	Auditable	100%	Très satisfaisante	Conforme	—
13	N°151	Acquisition de consommables médicaux et petits matériaux au profit du CNHUP-C	9 741 144	DC	Auditable	88%	satisfaisante	Conforme	—
14	82	Appui à la création et à l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de la Maintenance hospitalière (AMNH) au Bénin	213 104 962	ED	Auditable	100%	Très satisfaisante	Conforme	—
15	N°1344	Prestation de service entre la SASU-SERENA MEDICAL CONSULTING et le gouvernement du Bénin dans le cadre de la gestion des évacuations sanitaires des patients béninois en France	877 884 965	ED	Auditable	80%	Satisfaisante	Conforme	—

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A20)

Analyse quantitative :

Sur les Quinze (15) marchés audités, représentant soit (100%), la conformité administrative est respectée en matière de gestion administrative. Toutefois, certains marchés présentent des scores partiels en raison de manquements documentaires.

Analyse qualitative :

Les écarts relevés montrent que certains marchés présentent des insuffisances, marquées par l'absence de tout document de réception, remettant en cause la traçabilité de leur exécution ou traduisant une performance insuffisante en matière de gestion administrative. Il s'agit des marchés N°294, N°233, N°219, N°157, N°151 et N°308.

Conclusion générale :

La majorité des marchés audités ne montrent pas une bonne conformité globale, sur le plan administratif. Les insuffisances constatées sur la plupart des marchés révèlent des faiblesses dans le suivi documentaire et dans la formalisation des actes d'exécution.

Il conviendrait de renforcer les dispositifs internes de contrôle et de sensibiliser les responsables techniques à l'importance de la documentation contractuelle complète, en particulier pour les phases de réception et de clôture des prestations.

6.3.4. Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés)

Les commentaires reçus du Ministère de la Santé sont annexés au présent rapport.

6.3.5. Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés

Cette étape vise à apprécier la manière dont l'autorité contractante gère les situations particulières liées à l'exécution des marchés, en s'assurant du respect des procédures prévues par la réglementation en vigueur. Elle permet également d'évaluer sa capacité à traiter efficacement ces cas, tout en garantissant la continuité du marché et la maîtrise des risques liés à l'exécution contractuelle.

6.3.5.1. Contrôle de la conformité dans la gestion des avenants

Ce contrôle vise à vérifier la conformité des avenants au regard des conditions de fond et de forme prévues par la législation en vigueur, notamment en matière de justification, de respect des seuils autorisés et de procédures d'approbation.

Aucun marché n'a fait l'objet d'avenant au cours de la période auditée.

6.3.5.2. Vérification de la conformité dans la gestion des résiliations de marchés audités

La mission a procédé à la vérification de la conformité des résiliations des marchés sélectionnés.

Au terme des diligences mises en œuvre, il ressort qu'aucun des marchés audités n'a fait l'objet d'une résiliation au cours de la période sous revue.

6.4 Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

L'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution auditées repose sur la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés. Elle permet de porter une opinion globale sur la régularité des procédures, à partir de deux axes d'évaluation complémentaires :

- **l'analyse de la procédure de passation**, depuis la planification des acquisitions jusqu'à l'attribution du marché, en tenant compte des modalités prévues dans le Plan de Passation des Marchés (PPM) ;
- **l'évaluation de la procédure d'exécution des marchés**, couvrant la gestion administrative générale et particulière de l'exécution, ainsi que l'appréciation du niveau de respect des délais contractuels, sur la base des pièces justificatives et du déroulement contractuel.

Les résultats sont présentés dans un tableau récapitulatif renseigné pour chaque marché audité, permettant d'identifier les marchés conformes, ceux présentant des irrégularités mineures ou majeures, ainsi que les observations associées.

Un marché est considéré comme définitivement conforme sur l'ensemble du cycle de gestion lorsqu'il est simultanément conforme aux étapes de la procédure de passation et de la procédure d'exécution.

Tableau n°23 : Synthèse résultats de l'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
N° 294	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1:	74 063 987	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	—
N° 296	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5	20 766 650	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	—
299	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la santé -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et mobiliers de bureau pour le secteur de la santé	141 261 260	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	—
N° 233	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 868	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	—
N°255	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP	non Conforme	Conforme	Non Conforme	—
N° 403	Réhabilitation du dépôt répartiteur de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	—
308	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de santé de ketou et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de santé d'adja-ouere pour le compte de la DDS plateau	16 899 525	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	—
N° 251	Acquisition de Matériels Informatiques, Equipements de Bureau et autres Equipements au profit du CNHUP-C	19.576.779	DRP	non Conforme	Non conforme	Non conforme	—

Tableau n°23 : Synthèse résultats de l'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

N° 39	Travaux de rehabilitation des caniveau d'assainissement dans l'enceinte de la DDS BORGOU et d'aménagement de la cour du CTAL	12.542.173	DRP	non Conforme	Non conforme	Non conforme	—
N°219	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC	non conforme	Conforme	Non conforme	—
208	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 post user au profit des structures centrales et de departementales du ministere de la santé	5 550 000	DC	non Conforme	Conforme	Non conforme	—
1047	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Unité de Gestion de l'Initiative	9 985 000	DC	Conforme	Conforme	Conforme	—
N°157	Acquisition d'équipements medicotechniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de Burili d'Allada	4 867 500	DC	Conforme	Conforme	Conforme	—
N°297	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRMP	6 844 000	DC	Conforme	Conforme	Conforme	—
N°151	Acquisition de cosommables médicaux et petits materiaux au profit du CNHUP-C	9 741 144	DC	Conforme	Conforme	conforme	—
N° 45	Location de matériels de retransmission et de retransmission direct depuis la FRANCE vers les palais des congres au BENIN / Post conduction dans le cadre de l'organisation d'un master class International desimulation de pratique en cardiologie Interventionnelle.	6.033.800	DC	non Conforme	Non conforme	Non conforme	—
N°82	Appui à la création et à l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de la Maintenance hospitalière (AMNH) au Bénin	213 104 962	ED	Conforme	Conforme	Conforme	—
N°1344	Prestation de service entre la SASU-SERENA MEDICAL CONSULTING et le gouvernement du Bénin dans le cadre de la gestion des évacuations sanitaires des patients béninois en France	877 884 965	ED	Conforme	Conforme	Conforme	—

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Appréciation globale)

Commentaire sur le Tableau de synthèse :

⇒ Marchés sélectionnés

Sur l'ensemble des 18 marchés sélectionnés, douze (12) marchés (soit **66,66%**) ont été jugés **conformes** à l'issue de l'analyse globale des procédures de **passation** et d'**exécution**. En revanche, trois (3) marchés (soit **16,66%**) présentent des non-conformités et trois (3) autres marchés (soit **16,66%**) non conformes sont des marchés non auditable.

Cependant les insuffisances relevées sont principalement liées à un écart important dans la gestion des délais réglementaires (retards de notification, absence de mise en demeure malgré le dépassement du délai d'exécution).

⇒ Marchés passés par gré à gré

Les deux marchés passés par gré à gré audités, ont été jugés **conformes** aux conditions exceptionnelles de recours définies par la loi.

⇒ Avenants audités

Sur la base des dossiers mis à notre disposition, aucun marché audité n'a fait objet d'avenant au cours de la période auditée.

⇒ Marchés résiliés

Sur la base des dossiers mis à notre disposition, aucun marché audité n'a fait objet d'une résiliation au cours de la période auditée.

En conclusion, le **niveau global de conformité** des procédures auditées est jugé **moyen**, avec des efforts à renforcer notamment dans :

- le respect des formalités documentaires exigées par les textes ;
- le respect des délais obligatoires de la procédure de passation des marchés ;
- la disponibilité de la documentation de toutes les étapes de la passation des marchés ;
- la traçabilité systématique des décisions et actes de gestion contractuelle.

6.5 Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

Nous avons demandé sans obtenir les rapports d'audits des missions antérieures au niveau du Ministère de la Santé. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de vérifier la mise en œuvre des recommandations d'audit précédentes

6.6 Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

Au terme de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance au niveau du Ministère de la Santé de marché ayant fait objet de recours au cours de l'exercice sous revue.

6.7 Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés

La mission a procédé à la vérification de la matérialité des prestations relatives aux marchés sélectionnés.

Cette vérification s'est fondée sur les éléments suivants :

- les documents contractuels (DAO, contrats, PV de réception, décomptes, etc.) ;
- les constats physiques réalisés sur site, ou les preuves documentées (photos, témoignages, rapports de mission de suivi, etc.) ;
- la concordance entre les prestations attendues et les prestations effectivement constatées.

Le tableau n°24 ci-après présente la synthèse des vérifications menées :

Tableau de synthèse n°24 : Vérification de la matérialité des prestations

n°	n° de marchés	Libellé des marchés	Montant	Type de prestation	Localisation ou bénéficiaire	Constat de la matérialité	Observations	Conclusion
1	n°233	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du ms	58 721 868	Travaux	Ministère de la santé	Travaux avancés mais pas achevés	Qualité des travaux acceptable	Conforme
2	n°294	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- lot 1:	74 063 987	Fourniture	Ministère de la santé	Matériels bien entretenus en bon état et fonctionnels	Satisfaisant	Conforme
3	n° 296	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- lot 5	20 766 650	Fourniture	Ministère de la santé	Matériels bien entretenus en bon état et fonctionnels	Satisfaisant	Conforme
4	n°157	Acquisition d'équipements medicotechniques au profit du centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de burili d'allada	4 867 500	Fourniture	Ministère de la santé	Matériels bien entretenus en bon état et fonctionnels	Satisfaisant	Conforme
5	n°297	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la prmp	6 844 000	Fourniture	Ministère de la santé	Matériels bien entretenus en bon état et fonctionnels	Satisfaisant	Conforme
6	n°208	Acquisition de 150 antivirus Kaspersky internet Security 3 post user au profit des structures centrales et de départementales du ministère de la sante	5 550 000	Fourniture	Ministère de la santé	Matériels bien entretenus en bon état et fonctionnels	Satisfaisant	Conforme
7	n°151	Acquisition de consommables médicaux et petits matériaux au profit du cnhup-c	9 741 144	Fourniture	Ministère de la santé	Médicaments et matériaux en bon état	Satisfaisant	Conforme

Tableau de synthèse n°24 : Vérification de la matérialité des prestations

n°	n° de marchés	Libellé des marchés	Montant	Type de prestation	Localisation ou bénéficiaire	Constat de la matérialité	Observations	Conclusion
8	n° 299	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures ministère de la sante -lot 1 : acquisition et installation d'équipement, de matériels et morbiere de bureau pour le secteur de la sante	141 261 260	Fourniture	Ministère de la santé	Matériels bien entretenus en bon état et fonctionnels	Satisfaisant	Conforme
9	n°1047	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'unité de gestion de l'initiative	9 985 000	Fourniture	Ministère de la santé	Matériels bien entretenus en bon état et fonctionnels	Satisfaisant	Conforme
10	n°308	Construction d'un module de douches et de deux latrines au centre de sante de ketou et d'un module de trois latrines et d'une douche moderne au centre de sante d'adja-ouere pour le compte de la DDS plateau	16 899 525	Travaux	Ministère de la santé	Travaux achevé	Satisfaisant	Conforme

Sources : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Matérialité)

Constats

La mission a procédé à la vérification de la matérialité des prestations relatives aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

Les contrôles effectués sur site, auprès des bénéficiaires ou à travers les pièces justificatives disponibles ont permis de constater que les prestations examinées ont été globalement exécutées conformément aux stipulations contractuelles.

Les vérifications ont notamment porté sur :

- l'existence physique des ouvrages, fournitures ou services ;
- la cohérence entre les prestations réalisées et les quantités prévues au marché ;
- la localisation effective des prestations ;
- l'identification des bénéficiaires ou utilisateurs des prestations ;
- l'état général des réalisations observées lors des visites de terrain.

Les observations détaillées relatives à chaque marché figurent dans le tableau n°24.

Opinion de l'auditeur

Sous réserve des observations consignées dans le tableau n°24 ci-dessus, les prestations examinées présentent un niveau de matérialité satisfaisant et correspondent globalement aux prestations prévues dans les marchés audités.

Risques

- paiement de prestations non réalisées ou partiellement réalisées ;
- réception de prestations non conformes aux spécifications contractuelles ;
- surévaluation des quantités exécutées ;
- détournement ou mauvaise utilisation des ressources publiques ;
- dégradation prématurée des ouvrages ou équipements ;
- préjudice financier pour l'autorité contractante.

Recommandations

- poursuivre les mécanismes de contrôle technique et de suivi de l'exécution des marchés ;
- maintenir les procédures de réception et de vérification des prestations avant paiement ;
- renforcer l'archivage des preuves de réception et des rapports de suivi.
- exiger la reprise ou la correction des prestations non conformes ;
- appliquer les sanctions contractuelles prévues le cas échéant ;
- renforcer les contrôles techniques avant réception des prestations ;
- améliorer le suivi des marchés par les responsables chargés du contrôle de l'exécution.

7. CONCLUSION

Conformément aux Termes de Références et aux textes juridiques à valeur législative et réglementaires en vigueur, applicables aux différents marchés audités au **Ministère de la Santé**, une revue des marchés échantillonnés a été réalisée au niveau de l'autorité contractante.

S'inscrivant dans une logique de contrôle a posteriori de la régularité des procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés passés en 2023, cette revue avait pour objectif d'identifier les dysfonctionnements ainsi que leurs conséquences, et de proposer des mesures correctives appropriées. Globalement, l'analyse du système de passation et de contrôle des marchés publics du **Ministère de la Santé** révèle que des efforts ont été consentis par les acteurs pour assurer, dans la mesure du possible, le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Toutefois, certains indicateurs demeurent préoccupants et méritent une attention particulière : **le système d'archivage des documents de passations à toutes les étapes de la passation des marchés, non-respect délais obligatoires de la passation des marchés, non publication des avis d'attribution des marchés, approbation des marchés en dehors de la période de validité des offres.**

Nous espérons que la mise en œuvre de nos recommandations contribuera à améliorer le système de passation des marchés du **Ministère de la Santé** pour les prochains exercices. Une gestion optimale des marchés nécessitera que les recommandations de la mission soient appliquées dans leur intégralité, afin d'assurer une plus grande performance, efficacité et transparence dans les procédures de passation, d'exécution, de règlement et de contrôle des marchés publics au sein du Ministère de la Santé.

8. ANNEXES

Annexe 1 : Liste de présence de restitution

Annexe 2 : Procès-verbal de restitution

Annexe 3 : Liste de la documentation à préparer par le Ministère

Annexe 4 : Liste des marchés sélectionnés

Annexe 5 : Contre observations reçues du Ministère

Annexe 1 : Liste de présence de restitution





LISTE DE PRESENCE DES SEANCES

RECRUTEMENT DE CABINETS OU FIRMES POUR LA REALISATION DES AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS - LOT 1 : AUDIT DES MARCHES PUBLICS
AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Autorité Contractante : **MINISTERE DE LA SANTE**

Date : **23/12/2023**

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION/POSTE	CONTACT ET MAIL	EMARGEMENT
1	ADONOU Téléphone	PRMP	CP	09606 8171 tadonnu@gouv.bj	
2	GBAGUIDI M. Pascal	DPAF-MS	PF-PRMP	0155491237 pasgbaguidi@gouv.bj	
3	GBWEZOUN Charles	DPAF-MS	Magasinier Fichiste	glewezoun2007@gmail.com	
4	TOUNDOUN T. Serge	DPAF-MS	APCF	tounoun@finances.bj	
5	OGOUCHINA Bernice	DPAF-MS	Section Engagement	01-66-63-67-53 boguichina@gouv.bj	
6	LINSOTO Laura	DPAF/MS	Division Comptable Dépenses non Réparties	0195346096 linsotolaura@gmail.com	

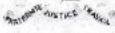


7	GOSTIA Jolange	PRMP	c/SSEMPR/PRMP	01 97 15 86 6 1 gscodjia @gouv.bj	
8	AUARI SINTI daouda	BELMAG- Comptable	Consultant	daouda-ahizinti @ gmail.com	
9	BANI BO Aganah	PRMP	c/SPNP	abanu @gouv.bj	
10					
11					
12					
13					
14					
15					

Annexe 2 : Procès-verbal de la séance de restitution




REPUBLIQUE DU BENIN


PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----@-----

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS


ARMP AUTORITÉ DE
RÉGULATION DES
MARCHÉS PUBLICS
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

**MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS DE
DIFFERENTES AUTORITES CONTRACTANTES AU TITRE DE LA GESTION
BUDGETAIRE 2023**

Mission réalisée par le Groupement
BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISES ASSOCIES

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE
RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT**

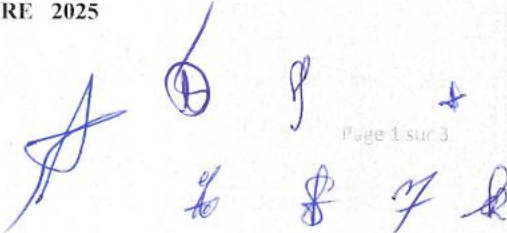
Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des marchés Publics (ARMP)

Consultant : Groupement BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISES ASSOCIES

Autorité Contractante Concernée : MINISTERE DE LA SANTE

DECEMBRE 2025

Page 1 sur 3



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT

MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS DE DIFFERENTES AUTORITES CONTRATANTES AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2023

⇒ Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

⇒ Consultant : Groupement BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISES ASSOCIES

⇒ Autorité Contractante concernée : MINISTERE DE LA SANTE

L'an deux mil vingt et cinq et le mardi 23 décembre à 14h20mn a eu lieu au Ministère la Santé dans la salle de réunion du 4^{ème} étage Bâtiment H

la séance de restitution de la mission d'audit de conformité des marchés publics passés au titre de l'exercice budgétaire 2023 au niveau de l'Autorité contractante susmentionnée.

Cette séance de restitution qui est une exigence des Termes de Référence de la mission d'audit commanditée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) au consultant indépendant mandaté a pour objectif non seulement de partager avec les responsables concernés de l'Autorité Contractante, le point des constats faits au cours de la revue de conformité et de matérialité des procédures de passation et d'exécution par la mission, mais aussi de recueillir de la part de l'autorité contractante les contres observations.

La séance a connu la participation effective de la DREH et des collaborateurs, DPAF et ses collaborateurs et Contrôle financiers ainsi que de l'équipe des auditeurs.

Annexe 3 : Liste des documents à apprêter par chaque
Autorité contractante





**AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS – LOT 1 : AUDIT DES
MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023**

Liste des documents requis

N°	PIECES ATTENDUES
Pièces d'ordre général	
1	Acte de nomination des membres de la CCMP
2	Acte de nomination du Chef CCMP
3	Acte portant AOF de la CCMP
4	Acte de nomination de la PRMP
5	Acte portant AOF de la PRMP
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP
7	Acte portant AOF du SP-PRMP
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés
14	Registre spécial de dépôt des offres
15	Les statistiques, les indicateurs de performance sur les marchés
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés
17	Preuve de transmission des rapports par la PRMP respectivement à l'ARMP et à l'autorité de contrôle (DNCMP/CCMP)
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés
19	Preuve de transmission des rapports par le Chef Cellule à l'autorité de contractante
20	Document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
21	La balance générale des comptes et grand livre des comptes fournisseurs pour les institutions, les sociétés, les agences, et autres établissements publics ii. Le compte administratif, le compte de gestion du receveur et le rapport d'exécution budgétaire pour les communes iii. Les états des engagements (DPAF) au titre de l'exercice sous revue pour les ministères
22	Listes des DAO lancées au cours des exercices 2022 et 2023 dont la procédure n'a pas abouti
23	Tout document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
24	Manuel de procédures de la structure le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour la procédure de passation	
25	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence
26	ANO sur le DAC par la CCMP/DNCMP (Bon à lancer) ou du bailleur en cas de financement extérieur



27	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
28	Preuves de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
29	Liste d'émargement des candidats ayant retiré le DAO
30	Liste d'émargement des déposants des offres dans le registre spécial
31	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED
32	PV d'ouverture des offres
33	Note de service de désignation des membres des commissions ad'hoc d'ouvertures et d'évaluation des offres
34	Preuve de publication des PV d'ouverture des offres
35	Déclaration de l'AC en cas d'infirmité de l'appel d'offre le cas échéant
36	Avis de l'organe de contrôle compétent avant la déclaration d'infirmité par l'AC si marché relancé
	Preuve de publication de la déclaration d'infirmité si marché relancé
37	Le PV de délibération de la COE avec la liste de présence des membres présents à ladite séance. Il est signé par au moins 3/5 des membres de la COE.
38	PV d'ouverture des plis par la Commission d'Ouverture et d'Evaluation
39	Rapport d'évaluation sanctionnant les travaux de la COE
40	ANO sur le rapport d'évaluation par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
41	PV d'attribution provisoire
42	Preuve de la publication du PV d'attribution provisoire
43	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI
44	Courriers d'information aux soumissionnaires non retenus
45	Avis d'attribution définitive
46	Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive
47	Marché signé, approuvé et enregistré
48	ANO sur le marché par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
49	Bon de commande ou marchés subséquents en cas d'accord-cadre
50	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
51	Acte de mise en place de la commission de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive) des marchés
52	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) le cas échéant pour l'arrêt de la procédure
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles pour la procédure de passation	
53	Rapport spécial validé par la commission de contrôle de l'autorité contractante pour les Ententes Directes (ED)
54	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la DNCMP (entente directe, appel d'offres restreint)
55	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR, l'ED ou la DRP restreinte élaborée par l'AC
56	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint, DRP restreinte) Article 33 et 35 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)
57	Lettres d'invitation à soumissionner déchargées (avec Accusé de réception) pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations) avec les décharges de fournisseurs consultés
58	Preuve de transmission du marché conclu par entente directe (ED) à l'ARMP pour information
59	Preuve de transmission à la DNCMP des marchés de gré à gré ou ED autorisé en Conseil des Ministres
60	Accusé de réception des fournisseurs consultés des lettres de consultation restreinte (appel d'offres restreint, demandes de cotations)



61	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants
62	Preuve de libération de la garantie de l'offre des différentes soumissions rejetées
63	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution administratif des marchés	
64	Ordre de démarrage du service (OS)
65	Caution de l'avance de démarrage
66	Caution de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
67	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives)
68	Caution de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
69	Preuves de paiement (mandats, remises de chèques, ordres de virements)
70	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive
71	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou la lettre de demande du titulaire du marché pour la résiliation du contrat, le cas échéant
72	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) pour les avenants au contrat, le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution technique des marchés	
73	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux
74	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage) pour les marchés de travaux
75	Preuve d'existence d'un contrôleur permanent pour la surveillance des travaux (maître d'œuvre)
76	PVs / Rapports de réception des corps d'état pour les marchés de travaux ou Procès-verbaux de réception technique intermédiaire (si applicable dans les contrats à tranches ou à phases techniques)
77	Plans de recollement pour les marchés de travaux
78	PV de réunion de chantier pour les marchés de travaux
79	Le journal de chantier est disponible et tenu à jour sur le chantier en permanence ou Main courante du chantier ou registre des visites du maître d'ouvrage / maître d'œuvre
80	Rapports de contrôle/suivi conformément aux clauses contractuelles
81	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle pour les marchés de travaux
	PV de pré-réception technique s'il y a lieu
82	PV de réception provisoire et définitif
	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison
83	Rapports (livrables) validés pour les PI
84	Procès-verbal de mise en service (pour les équipements techniques, installations ou logiciels) : Pour les marchés de fournitures et services
85	Certificat de conformité technique / Attestation de garantie (équipements spécialisés) si applicable
86	Mise à disposition officielle du livrable (note de transmission ou rapport de dépôt) : PI
87	Registre ou fiche de stock des matières retraçant les entrées de biens et les sorties
	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières

Annexe 4 : Liste des marchés sélectionnés



N°	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation
1	Location de matériels de retransmission et de retransmission directe depuis la France vers le palais des congrès au Bénin / Post production dans le cadre de l'organisation d'un master class international de simulation de pratique en cardiologie interventionnelle	7 119 884	DC
2	Acquisition de matériels informatiques au profit de l'unité de gestion de l'Initiative SRHR	9 985 000	DC
3	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	9 740 949	DC
4	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	58 721 858	DRP
5	Acquisition de 150 antivirus kaspersky internet security 3 posts user au profit des structures centrales et départementales du ministère de la santé,	5 550 000	DC
6	Prestation de service entre la SASU-SERENA MEDICAL CONSULTING et le gouvernement du Bénin dans le cadre de la gestion des évacuations sanitaires des patients béninois en France	877 884 965	ED
7	Acquisition de matériels informatiques et équipements de bureau et autres équipements au profit du CNHUP-C	23 100 599	DRP
8	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la santé- Lot 1: Acquisition de fournitures de bureau, produits d'entretiens et consommables informatiques au profit des services de la DPAF	74 063 987	AOO
9	Acquisition de consommables médicaux et petits matériels médicaux au profit du CNHUP-C	11 494 550	DC
10	Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures du ministère de la Santé- Lot 5: Acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et de produits d'entretien au profit de divers programmes: 5-A) Acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et de produits d'entretien au profit du Programme National contre la Tuberculose (PNT) 5-B) Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du PNLMF	20 766 650	AOO
11	Acquisition d'équipements médicotechniques au profit du centre de déplâchage et de traitement de l'ulcère de Burli d'Allada	4 867 500	DC
12	Contractualisation par entente directe avec AP-HPI pour l'appui à la création et à l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de la Maintenance Hospitalière au Bénin	213 104 962	ED
13	Acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien au profit de la PRIMP	6 844 000	DC
14	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit des structures du Ministère de la Santé- Lot 1: acquisition et installation d'équipements, de matériels et mobiliers de bureau pour le secteur de la Santé	168 688 287	AOO
15	Location et transports de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un masterclass international de simulation pratique de haut niveau en endoscopie digestive en novembre 2023	13 900 560	DRP
16	Réhabilitation du dépôt répititeur de la zone sanitaire Adjohoun-Bonou-Dangbo	25 843 632	DRP
17	Travaux de réhabilitation des caniveaux d'assainissement dans l'enceinte de la DOS Bonjou et d'aménagement de la cour de CTAL	14 799 764	DRP
18	Construction d'un module de douche et de deux latrines au centre de santé Kéto et d'un module de 3 latrines et d'une douche moderne au centre de santé d'Adja-ouère pour le compte de la DOS Plateau	19 941 440	DRP



Annexe 5 : Commentaires reçus du Ministère

ELEMENTS DE REPONSES AUX OBSERVATIONS FAITES SUR L'AUDIT DES MARCHES AU TIRE DE L'ANNEE 2023_PRMP_MS

N° D'ORDRE	REFERENCE CONTRAT	INTITULES	OBSERVATIONS FORMULEES	ELEMENTS DE REPONSES
1	N°219/MEF/MS/D NCMP	Mission d'études techniques et conception architecturale pour la construction d'une salle de grande capacité et de gymnase au profit du Ministère de la Santé	Absence de PV de réception	Le Marché est réceptionné en 2025. La validation des livrables a eu lieu en 2025 Le PV est joint
2	N°1344/MEF/MS/D NCMP	Prestation de service entre SASU-SERENA MEDICAL CONSULTING et le gouvernement du Bénin dans le cadre de la gestion des évacuations sanitaires des patients béninois en France	Absence de rapport spécial	Ce marché est un gré à gré autorisé en conseil des Ministres L'extrait du relevé du conseil
3	N°233/MEF/MS/D NCMP	Réalisation des travaux de construction du parking des motos et de la cantine externe du MS	Absence de preuve de réception	
4	N°294/MEF/MS/D NCMP	Acquisition de fournitures de bureau et produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures LOT 1	Absence de preuve	Le PV de réception est joint au dossier
5	N°296/MEF/MS/D NCMP	Acquisition de fournitures de bureau et produits d'entretien et consommables informatiques au profit des structures LOT 5		Le PV de réception est joint au dossier
6	N°403/MEF/MS/D NCMP	Réhabilitation du dépôt répartiteur de la zone sanitaire ABD	Absence de preuve	Le marché est réceptionné en 2025 Le PV de réception est joint
7	N°255/MEF/MS/D NCMP	Location et transport de simulateurs dans le cadre de l'organisation d'un master class international de	Absence de preuve de réception	Le PV de réception est joint